

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 167

22 janvier 2008

### SOMMAIRE

Algerian Saudi Leasing Holdings .....	7988	Esim Tres S.A. ....	8006
Arc Constructions S.A. ....	8005	Eternny.T Holding S.A. ....	7978
Attuale Holding S.A. ....	7988	Etoile Promotions "D" S.A. ....	7984
Attuale S.A. ....	7988	Euro-MTI Sàrl .....	8016
Bancom Investments S.A. ....	7978	European Fashion Department S.A. ....	7980
BCCI Holdings (Luxembourg) S.A. ....	7970	Futureline Holding Sàrl .....	7996
Bertelsmann Capital Investment (SA) SI-CAR .....	8008	Grinlux Holding S.A. ....	7988
Blaser et Schott Luxembourg S.à r.l. ....	7998	High Field Luxembourg S.A. ....	8006
Boroo Gold S.A. ....	8001	Huhtalux Supra S.à r.l. ....	7983
Brick-Invest S.A. ....	7980	Hydroduarte .....	7979
Broad Street Mall S.à r.l. ....	7979	ILP I S.à r.l. ....	7986
Centennial (Luxembourg) S.à r.l. ....	7987	Ima Pharm Luxembourg S.A. ....	8005
Champs Finances Holding S.A. ....	7996	KREFEL S.A. ....	7978
Charterhouse Dragon II .....	8003	Lucmergo S.A. ....	7979
Charterhouse Poppy I .....	8004	Miromesnil Holding Sàrl .....	7990
Charterhouse Poppy V .....	7979	Mobile Shredding Luxembourg .....	7996
Charterhouse Poppy VI .....	7997	Naet S.A. ....	8007
China Garden S.à r.l. ....	7997	Pegasus Management Holdings .....	8005
Compagnie Européenne Financière Omega d'Investissement .....	7998	Polo Top Investments S.A. ....	8006
Conventum Asset Management .....	7986	Secura Electronic Holding A.G. ....	8004
Dafofin Three S.A. ....	7978	Sheffield S.A. ....	8001
Danval International S.A. ....	7990	Silca S.A. ....	7990
Danver International S.A. ....	7981	Sopatex Holding S.A.H. ....	7980
Delta Hydrocarbons S.A. ....	7991	Spectracom Technologies Corporation of Europe Sàrl .....	7987
Dyma Concept S.A. ....	8005	Tamweelview S.A. ....	7983
EECF Gamma S.à r.l. ....	8003	Ter Holding S.A. ....	8007
EECF Gamma S.à r.l. ....	8003	Tiger Holding Four Parent S.à r.l. ....	7970
Emeraldas Sàrl .....	7981	Uni-Global .....	7986
E. Miroglio S.A. ....	8007	VKGP S.à r.l. ....	7970
Epic Luxembourg S.A. ....	8006	Wigwam Solutions S.à r.l. ....	8004
Esim Bis S.A. ....	8007	World Company S.A. ....	7981
		World Holding Company S.A. ....	7981

**VKGP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, rue des Mérovingiens.  
R.C.S. Luxembourg B 133.287.

**BCCI Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2A, Kalchesbrück.  
R.C.S. Luxembourg B 12.610.

—  
RECTIFICATIF

1. A la page 6992 du Mémorial C n° 146 du 18 janvier 2008, l'en-tête de la publication de l'assemblée générale extraordinaire de VKGP S.à r.l., réunie par-devant le notaire Joseph Elvinger en date du 21 novembre 2007, est celui de la société BCCI HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. qui n'est en rien concernée par cette publication. Cet en-tête doit être rectifié comme suit:

au lieu de: BCCI HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme (en liquidation). Siège social : L-1852 Luxembourg, 2A, Kalchesbrück. R.C.S. Luxembourg B 12.610.»

lire: VKGP S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Siège social : L-8070 Bertrange, 7, rue des Mérovingiens. R.C.S. Luxembourg B 133.287.»

La même correction doit être faite dans le sommaire, page 6961.

2. Les références figurant aux dernières lignes de ladite publication, à la page 7000, doivent être rectifiées également:

- Au lieu de: «Référence de publication: 2008004861/1040/437.»

lire: «Référence de publication: 2008004861/211/437.»

- Il y a lieu de supprimer purement et simplement les deux lignes qui suivent: «Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007 (...) G. Reuland.»

- La toute dernière ligne doit être lue comme suit: «(070176572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.»

Référence de publication: 2008009888/211/26.

**Tiger Holding Four Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 125.430.

—  
In the year two thousand seven, on the sixteenth of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à r.l., (hereafter the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, incorporated by deed enacted on March 7, 2007, amended by deed enacted on July 24, 2007, inscribed in the Trade Register of Luxembourg under the number RCS B 125 430.

The meeting is opened at 9.00 am and presided by Mrs. Sévrine Silvestro, «avocat à la Cour», residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Flora Gibert, private employee, residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Creation of 6 different new classes of shares being class H to class M redeemable shares.

2. Conversion of 62 (sixty two) class G redeemable shares into 62 (sixty two) class H redeemable shares.

3. Increase of the corporate capital by an amount of 2,754,605.- USD (two millions seven hundred fifty four thousand six hundred five United States Dollars) so as to raise it from its present amount of 2,321,340.- USD (two millions three hundred twenty one thousand three hundred forty United States Dollars) to 5,075,945.- USD (five millions seventy five thousand nine hundred forty five United States Dollars) by the issue of 78,703 (seventy eight thousand seven hundred three) new redeemable shares of 35.- USD (thirty five United States Dollars) each, by contribution in cash.- Subscription and payment of the new shares.

4. Amendment of articles 8.1 of the articles of association.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to create 6 different new classes of shares being class H to class M redeemable shares.

*Second resolution*

The meeting decides to convert 62 (sixty two) class G redeemable shares currently hold by TIGER GLOBAL PRIVATE INVESTMENT PARTNERS IV, L.P. (TIGER GLOBAL PIP IV) into 62 (sixty two) class H redeemable shares so that the classes G and H redeemable shares are as follows:

	Shares	USD
Class G shares		
TIGER GLOBAL PIP IV .....	3,578	125,230.-
Scott Shleifer .....	84	2,940.-
Feroz Dewan .....	84	2,940.-
Total: .....	3,746	131,110.-
Class H shares		
TIGER GLOBAL PIP IV .....	62	2,170.-
Total: .....	62	2,170.-

*Third resolutions*

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of 2,754,605.- USD (two millions seven hundred fifty four thousand six hundred five United States Dollars) so as to raise it from its present amount of 2,321,340.- USD (two millions three hundred twenty one thousand three hundred forty United States Dollars) to 5,075,945.- USD (five millions seventy five thousand nine hundred forty five United States Dollars) by the issue of 78,703 (seventy eight thousand seven hundred three) new redeemable shares of 35.- USD (thirty five United States Dollars) each, by contribution in cash as follows: 4,077 (four thousand seventy seven) new redeemable shares of class E, 1,477 (one thousand four hundred seventy seven) redeemable shares of class H, 11,269 (eleven thousand two hundred sixty nine) redeemable shares of class I, 3,909 (three thousand nine hundred nine) redeemable shares of class J, 19,743 (nineteen thousand seven hundred forty three) redeemable shares of class K, 7,380 (seven thousand three hundred eighty) redeemable shares of class L and 30,848 (thirty thousand eight hundred forty eight) redeemable shares of class M.

*Third resolution*

The shareholders, after having stated that one of the shareholders has surrendered his preferential subscription right in relation to new redeemable shares of class E, unanimously resolve to accept the subscription of the 78,703 (seventy eight thousand seven hundred three) new redeemable shares as follows:

	Shares
Class E shares	
TIGER GLOBAL PIP IV .....	3,934
Lee Fixel .....	29
Scott Shleifer .....	114
Totals: .....	4,077
Class H shares	
TIGER GLOBAL PIP IV .....	1,402
Lee Fixel .....	25
Scott Shleifer .....	25
Feroz Dewan .....	25
Totals: .....	1,477
Class I shares	
TIGER GLOBAL PIP IV .....	10,707
Lee Fixel .....	84
Scott Shleifer .....	239
Feroz Dewan .....	239
Totals: .....	11,269
Class J shares	
TIGER GLOBAL PIP IV .....	3,715
Lee Fixel .....	54
Scott Shleifer .....	70
Feroz Dewan .....	70
Totals: .....	3,909

Class K shares	
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	19,029
Lee Fixel . . . . .	71
Scott Shleifer . . . . .	286
Feroz Dewan . . . . .	357
Totals: . . . . .	19,743
Class L shares	
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	7,009
Lee Fixel . . . . .	137
Scott Shleifer . . . . .	117
Feroz Dewan . . . . .	117
Totals: . . . . .	7,380
Class M shares	
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	18,493
TIGER GLOBAL, L.P. . . . .	7,162
TIGER GLOBAL II, L.P. . . . .	179
TIGER GLOBAL, LTD. . . . .	4,099
Lee Fixel . . . . .	57
Scott Shleifer . . . . .	429
Feroz Dewan . . . . .	429
Totals: . . . . .	30,848
Total: . . . . .	78,703

*Intervention - Subscription - Payment*

- TIGER GLOBAL PRIVATE INVESTMENT PARTNERS IV, L.P., a Cayman Islands limited partnership, acting through its general partner TIGER GLOBAL PIP PERFORMANCE IV, L.P., acting through its general partner TIGER GLOBAL PIP MANAGEMENT IV, LTD., all having their registered office at C/O TURNER & ROULSTONE MANAGEMENT LTD., Strathvale House, PO Box 2636GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registration number TU-18459.

- TIGER GLOBAL, L.P., a Delaware limited partnership, having its registered office at 2711 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, registration number 3363052.

- TIGER GLOBAL II, L.P., a Delaware limited partnership, having its registered office at 2711 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, registration number 3586696.

- TIGER GLOBAL, LTD., a Cayman Islands exempted company, having its registered office at TURNER & ROULSTONE MANAGEMENT LTD., Strathvale House, PO Box 2636GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registration number CC-118168.

- Lee Fixel, company director, with professional address at 101 Park Avenue, 48th Floor, New York, NY 10178, USA.

- Scott Shleifer, company director, with professional address at 101 Park Avenue, 48th Floor, New York, NY 10178, USA.

- Feroz Dewan, company director, with professional address at 101 Park Avenue, 48th Floor, New York, NY 10178, USA.

Here all represented by Mrs. Sévrine Silvestro, «avocat à la cour», residing at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, by virtue of proxies;

Declared to subscribe to the new shares and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

	Shares	USD
Class E shares		
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	3,934	137,690.-
Lee Fixel . . . . .	29	1,015.-
Scott Shleifer . . . . .	114	3,990.-
Totals: . . . . .	4,077	142,695.-
Class H shares		
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	1,402	49,070.-
Lee Fixel . . . . .	25	875.-
Scott Shleifer . . . . .	25	875.-
Feroz Dewan . . . . .	25	875.-
Totals: . . . . .	1,477	51,695.-
Class I shares		
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	10,707	374,745.-

Lee Fixel . . . . .	84	2,940.-
Scott Shleifer . . . . .	239	8,365.-
Feroz Dewan . . . . .	239	8,365.-
Totals: . . . . .	11,269	394,415.-
Class J shares		
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	3,715	130,025.-
Lee Fixel . . . . .	54	1,890.-
Scott Shleifer . . . . .	70	2,450.-
Feroz Dewan . . . . .	70	2,450.-
Totals: . . . . .	3,909	136,815.-
Class K shares		
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	19,029	666,015.-
Lee Fixel . . . . .	71	2,485.-
Scott Shleifer . . . . .	286	10,010.-
Feroz Dewan . . . . .	357	12,495.-
Totals: . . . . .	19,743	691,005.-
Class L shares		
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	7,009	245,315.-
Lee Fixel . . . . .	137	4,795.-
Scott Shleifer . . . . .	117	4,095.-
Feroz Dewan . . . . .	117	4,095.-
Totals: . . . . .	7,380	258,300.-
Class M shares		
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	18,493	647,255.-
TIGER GLOBAL, L.P. . . . .	7,162	250,670.-
TIGER GLOBAL II, L.P. . . . .	179	6,265.-
TIGER GLOBAL, LTD. . . . .	4,099	143,465.-
Lee Fixel . . . . .	57	1,995.-
Scott Shleifer . . . . .	429	15,015.-
Feroz Dewan . . . . .	429	15,015.-
Totals: . . . . .	30,848	1,079,680.-
Total: . . . . .	78,703	2,754,605.-

so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of 2,754,605.- USD (two millions seven hundred fifty four thousand six hundred five United States Dollars), as was certified to the undersigned notary.

#### *Fourth resolution*

The meeting decides to amend articles 8.1 of the articles of association as follows:

«8.1. The Company's capital will be divided into redeemable shares of 35.- USD (thirty-five United States Dollars) each, which may be divided in different distinct classes, constituted because of each specific investment of the Company, each class being able to be entirely redeemed by the Company.

The Company's capital is set at 5,075,945.- USD (five millions seventy five thousand nine hundred forty five United States Dollars) represented by 20 693 (twenty thousand six hundred ninety three) redeemable shares of class A, 1,597 (one thousand five hundred ninety seven) redeemable shares of class B, 1,528 (one thousand five hundred twenty eight) redeemable shares of class C, 1,888 (one thousand eight hundred eighty eight) redeemable shares of class D, 39,116 (thirty nine thousand one hundred sixteen) redeemable shares of class E, 1,771 (one thousand seven hundred seventy one) redeemable shares of class F, 3,746 (three thousand seven hundred forty six) redeemable shares of class G, 1,539 (one thousand five hundred thirty nine) redeemable shares of class H, 11,269 (eleven thousand two hundred sixty nine) redeemable shares of class I, 3,909 (three thousand nine hundred nine) redeemable shares of class J, 19,743 (nineteen thousand seven hundred forty three) redeemable shares of class K, 7,380 (seven thousand three hundred eighty) redeemable shares of class L and 30,848 (thirty thousand eight hundred forty eight) redeemable shares of class M, of 35.- USD (thirty-five United States Dollars) each.»

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately thirty two thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 9.30 am.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

### Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le seize novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TIGER HOLDING FOUR PARENT S.à. r.l., ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II, constituée suivant acte reçu le 7 mars 2007, les statuts ont été modifiés le 24 juillet 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro RCS B 125 430.

L'assemblée est ouverte à 9 heures et présidée par Maître Sévrine Silvestro, Avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Flora Gibert, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les toutes les parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### Ordre du jour:

1.- Création de six différentes nouvelles classes de parts sociales étant la classe H à la classe M de parts sociales rachetables.

2.- Conversion de 62 (soixante deux) parts sociales rachetables de classe G en 62 (soixante deux) parts sociales rachetables de classe H.

2.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 2.754.605,- USD (deux millions sept cent cinquante quatre mille six cent cinq Dollars US), pour le porter de son montant actuel de 2.321.340,- USD (deux millions trois cent vingt et un mille trois cent quarante Dollars US) à 5.075.945,- USD (cinq millions soixante quinze mille neuf cent quarante cinq Dollars US) par l'émission de 78.703 (soixante dix huit mille sept cent trois) nouvelles parts sociales rachetables d'une valeur nominale de 35,- USD (trente cinq Dollars US) chacune, par apport en numéraire.- Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.

3.- Modification des articles 8.1 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée décide de créer six différentes nouvelles classes de parts sociales rachetables étant la classe H à la classe M de parts sociales rachetables.

#### Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir 62 (soixante deux) parts sociales rachetables de classe G actuellement détenues par TIGER GLOBAL PRIVATE INVESTMENT PARTNERS IV, L.P. (ci-après TIGER PIP IV), en 62 (soixante deux) parts sociales rachetables de classe H comme suit:

Parts sociales de classe G	Parts sociales	USD
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	3.578	125.230,-
Scott Shleifer . . . . .	84	2.940,-
Feroz Dewan . . . . .	84	2.940,-
Total: . . . . .	3.746	131.110,-
Parts sociales de classe H	Parts sociales	USD
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	62	2.170,-
Total: . . . . .	62	2.170,-

## Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 2.754.605,- USD (deux millions sept cent cinquante quatre mille six cent cinq Dollars US), pour le porter de son montant actuel de 2.321.340,- USD (deux millions trois cent vingt et un mille trois cent quarante Dollars US) à 5.075.945,- USD (cinq millions soixante quinze mille neuf cent quarante cinq Dollars US) par l'émission de 78.703 (soixante dix huit mille sept cent trois) nouvelles parts sociales rachetables d'une valeur nominale de 35,- USD (trente cinq Dollars US) chacune, par apport en numéraire comme suit: 4.077 (quatre mille soixante dix sept) parts sociales rachetables de classe E, 1.477 (mille quatre cent soixante dix sept) parts sociales rachetables de classe H, 11.269 (onze mille deux cent soixante neuf) parts sociales rachetables de classe I, 3.909 (trois mille neuf cent neuf) parts sociales rachetables de classe J, 19.743 (dix neuf mille sept cent quarante trois) parts sociales rachetables de classe K, 7.380 (sept mille trois cent quatre vingt) parts sociales rachetables de classe L, 30.848 (trente mille huit cent quarante huit) parts sociales rachetables de classe M.

## Troisième résolution

Après avoir pris acte du fait qu'un des actionnaires existants a renoncé à son droit préférentiel de souscription concernant les parts sociales rachetables de classe E, l'assemblée décide d'admettre à la souscription les 78.703 (soixante dix huit mille sept cent trois) nouvelles parts sociales rachetables comme suit:

Parts sociales de classe E	
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	3.934
Lee Fixel . . . . .	29
Scott Shleifer . . . . .	114
Totals: . . . . .	<u>4.077</u>
Parts sociales de classe H	
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	1.402
Lee Fixel . . . . .	25
Scott Shleifer . . . . .	25
Feroz Dewan . . . . .	25
Totals: . . . . .	<u>1.477</u>
Parts sociales de classe I	
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	10.707
Lee Fixel . . . . .	84
Scott Shleifer . . . . .	239
Feroz Dewan . . . . .	239
Totals: . . . . .	<u>11.269</u>
Parts sociales de classe J	
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	3.715
Lee Fixel . . . . .	54
Scott Shleifer . . . . .	70
Feroz Dewan . . . . .	70
Totals: . . . . .	<u>3.909</u>
Parts sociales de classe K	
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	19.029
Lee Fixel . . . . .	71
Scott Shleifer . . . . .	286
Feroz Dewan . . . . .	357
Totals: . . . . .	<u>19.743</u>
Parts sociales de classe L	
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	7.009
Lee Fixel . . . . .	137
Scott Shleifer . . . . .	117
Feroz Dewan . . . . .	117
Totals: . . . . .	<u>7.380</u>
Parts sociales de classe M	
TIGER GLOBAL PIP IV . . . . .	18.493
TIGER GLOBAL, L.P. . . . .	7.162
TIGER GLOBAL II, L.P. . . . .	179
TIGER GLOBAL, LTD. . . . .	4.099

Lee Fixel .....	57
Scott Shleifer .....	429
Feroz Dewan .....	429
Totals: .....	<u>30.848</u>
Total: .....	78.703

*Intervention - Souscription - Paiement*

- TIGER GLOBAL PRIVATE INVESTMENT PARTNERS IV, L.P., un Limited Partnership des Cayman Islands, représenté par son «general partner» TIGER GLOBAL PIP PERFORMANCE IV, L.P., représenté par son «general partner» TIGER GLOBAL PIP MANAGEMENT IV, LTD., tous ayant leur siège social à TURNER & ROULSTONE MANAGEMENT LTD., Strathvale House, PO Box 2636GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, numéro TU-18459.

- TIGER GLOBAL, L.P., un limited partnership du Delaware, ayant son siège social à 2711 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, numéro 3363052.

- TIGER GLOBAL II, L.P., un limited partnership du Delaware, ayant son siège social à 2711 Centreville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, numéro 3586696.

- TIGER GLOBAL, LTD., une société des Cayman Islands, ayant son siège social à TURNER & ROULSTONE MANAGEMENT LTD., Strathvale House, PO Box 2636GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, numéro CC-118168.

- Lee Fixel, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 101 Park Avenue, 48th Floor, New York, NY 10178, USA.

- Scott Shleifer, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 101 Park Avenue, 48th Floor, New York, NY 10178, USA.

- Feroz Dewan, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à 101 Park Avenue, 48th Floor, New York, NY 10178, USA.

Tous représentés par Maître Sévrine Silvestro, avocat à la cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich, suivant des procurations sous seing privé,

ont déclaré souscrire 78.703 (soixante dix huit mille sept cent trois) nouvelles parts sociales rachetables, qui sont libérées intégralement en numéraire comme suit:

		USD
Parts sociales de classe E		
TIGER GLOBAL PIP IV .....	3.934	137.690,-
Lee Fixel .....	29	1.015,-
Scott Shleifer .....	114	3.990,-
Totals: .....	<u>4.077</u>	<u>142.695,-</u>
Parts sociales de classe H		
TIGER GLOBAL PIP IV .....	1.402	49.070,-
Lee Fixel .....	25	875,-
Scott Shleifer .....	25	875,-
Feroz Dewan .....	25	875,-
Totals: .....	<u>1.477</u>	<u>51.695,-</u>
Parts sociales de classe I		
TIGER GLOBAL PIP IV .....	10.707	374.745,-
Lee Fixel .....	84	2.940,-
Scott Shleifer .....	239	8.365,-
Feroz Dewan .....	239	8.365,-
Totals: .....	<u>11.269</u>	<u>394.415,-</u>
Parts sociales de classe J		
TIGER GLOBAL PIP IV .....	3.715	130.025,-
Lee Fixel .....	54	1.890,-
Scott Shleifer .....	70	2.450,-
Feroz Dewan .....	70	2.450,-
Totals: .....	<u>3.909</u>	<u>136.815,-</u>
Parts sociales de classe K		
TIGER GLOBAL PIP IV .....	19.029	666.015,-
Lee Fixel .....	71	2.485,-
Scott Shleifer .....	286	10.010,-
Feroz Dewan .....	357	12.495,-
Totals: .....	<u>19.743</u>	<u>691.005,-</u>

Parts sociales de classe L		
TIGER GLOBAL PIP IV .....	7.009	245.315,-
Lee Fixel .....	137	4.795,-
Scott Shleifer .....	117	4.095,-
Feroz Dewan .....	117	4.095,-
Totals: .....	7.380	258.300,-
Parts sociales de classe M		
TIGER GLOBAL PIP IV .....	18.493	647.255,-
TIGER GLOBAL, L.P. ....	7.162	250.670,-
TIGER GLOBAL II, L.P. ....	179	6.265,-
TIGER GLOBAL, LTD. ....	4.099	143.465,-
Lee Fixel .....	57	1.995,-
Scott Shleifer .....	429	15.015,-
Feroz Dewan .....	429	15.015,-
Totals: .....	30.848	1.079.680,-
Total: .....	78.703	2.754.605,-

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 2.754.605,- USD (deux millions sept cent cinquante quatre mille six cent cinq Dollars US), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier les articles 8.1 des statuts comme suit:

«8.1. Le capital social est divisé en parts sociales rachetables de USD 35,- (trente-cinq dollars US) chacune, pouvant être divisées en différentes classes, constituées pour chaque investissement spécifique de la Société, chaque classe pouvant être rachetée par la Société.

Le capital social est fixé à 5.075.945,- USD (cinq millions soixante quinze mille neuf cent quarante cinq Dollars US), représenté par 20.693 (vingt mille six cent quatre vingt treize) parts sociales rachetables de classe A, 1.597 (mille cinq cent quatre vingt dix sept) parts sociales rachetables de classe B, 1.528 (mille cinq cent vingt huit) parts sociales rachetables de classe C, 1.888 (mille huit cent quatre vingt huit) parts sociales rachetables de classe D, 39.116 (trente neuf mille cent seize) parts sociales rachetables de classe E, 1.771 (mille sept cent soixante et onze) parts sociales rachetables de classe F, 3.746 (trois mille sept cent quarante six) parts sociales rachetables de classe G, 1.539 (mille cinq cent trente neuf) parts sociales rachetables de classe H, 11.269 (one mille deux cent soixante neuf) parts sociales rachetables de classe I, 3.909 (trois mille neuf cent neuf) parts sociales rachetables de classe J, 19.743 (dix neuf mille sept cent quarante trois) parts sociales rachetables de classe K, 7.380 (sept mille trois cent quatre vingt) parts sociales rachetables de classe L, et 30.848 (trente mille huit cent quarante huit) parts sociales rachetables de classe M, ayant une valeur nominal de USD 35,- (trente-cinq dollars US) chacune.»

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ trente deux mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9 heures 30.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S. Silvestro, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2007, Relation: LAC/2007/36789. — Reçu 18.801,48 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008005997/211/406.

(080000919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.

**Eternny.T Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 133.211.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

G. Lecuit  
Notaire

Référence de publication: 2008005403/220/12.

(070177184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**Dafofin Three S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.  
R.C.S. Luxembourg B 77.980.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

G. Lecuit  
Notaire

Référence de publication: 2008005409/220/12.

(070177170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

---

**KREFEL S.A., Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2529 Howald, 20, rue des Scillas.  
R.C.S. Luxembourg B 78.720.

Le bilan au 31 mars 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008005437/799/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06631. - Reçu 146 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Bancom Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg B 55.050.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION***Extrait*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires tenue en date du 14 décembre 2007 que:  
L'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et a constaté que la société anonyme BANCOM INVESTMENTS S.A. a définitivement cessé d'exister.

Les livres et documents de la société resteront déposés pendant cinq ans à L-1628 Luxembourg, 7A, rue des Glacis.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008005819/1161/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2007, réf. LSO-CL05913. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Lucmergo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 18.699.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les informations et documents annexes, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005681/255/13.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, réf. LSO-CL06164. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Hydroduarte, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5443 Rolling, 3A, rue d'Assel.  
R.C.S. Luxembourg B 92.452.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008005705/5928/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2008, réf. LSO-CM00204. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Broad Street Mall S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 82.347.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005729/581/11.

(080000043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Charterhouse Poppy V, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.  
R.C.S. Luxembourg B 116.735.

*Extrait de la résolution du Conseil de gérance de la Société prise en date du 31 janvier 2007*

En date du 31 janvier 2007, le Conseil de gérance de la Société a décidé d'approuver et de ratifier le transfert du siège social de la Société vers l'adresse suivante: 8, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

CHARTERHOUSE POPPY V

Signature

Référence de publication: 2008005827/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07421. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Brick-Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 86.608.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 31 octobre 2007*

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

- Simone Retter, avec adresse professionnelle au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
  - Jean Claude Fabiani, demeurant au 39A, avenue Hamoir, B-1180 Uccle;
  - Jean-Michel Aaron, demeurant au 14, rue Jean Sénebier, CH-1205 Genève
- et du Commissaire:

LUX-FIDUCIAIRE Sàrl, établie et ayant son siège social au 12, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le 65.819

jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 2007.

MERCURIA SERVICES

Signature

Référence de publication: 2008005780/1005/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03725. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Sopatex Holding S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 4.421.

—  
*Extrait de la résolution prise lors du Conseil d'Administration du 23 avril 2007*

- La nomination de Monsieur Pierre Mestdagh en tant que Président du Conseil d'Administration est actée. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Fait à Luxembourg, le 23 avril 2007.

Certifié sincère et conforme

SOPATEX HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008005791/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06510. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**European Fashion Department S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 58.708.

—  
En date du 12 décembre 2007, Maître Pierre Berna, Madame Corinne Carraro et Mademoiselle Tanja Weins, ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs de la société avec effet immédiat et Monsieur Jean Thyssen a démissionné de son mandat de commissaire de la société avec effet immédiat.

A cette même date, Maître Pierre Berna, avocat, domiciliataire de la société, a dénoncé avec effet immédiat le domicile de la société à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008005808/255/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06552. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Emeraldas Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 132.878.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts signé le 12 novembre 2007*

En vertu du contrat de cession de parts signé en date du 12 novembre 2007, les parts de la société ont été transférées comme suit:

- 100 parts sociales transférées de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY SA, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, à NATIONAL TANK COMPANY, ayant son siège social à 2950 North Loop West, 7th floor, Houston, TX 77092 enregistré auprès du Registre des Sociétés du Delaware, USA.

Luxembourg, le 20 novembre 2007.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY SA

Manager

Signatures

Référence de publication: 2008005792/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL01871. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Danver International S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 73.488.

—  
EXTRAIT

Par son courrier du 29 novembre 2007, la société domiciliataire COFIDOM-GESTMAN SàRL, a dénoncé le siège social de la société DANVER INTERNATIONAL S.A., sis au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2008005810/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07105. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**World Company S.A., Société Anonyme Soparfi,  
(anc. World Holding Company S.A.).**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 19.844.

—  
L'an deux mille sept, le vingt-trois novembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme WORLD HOLDING COMPANY S.A., ayant son siège social situé à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch sur Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) le 18 octobre 1982, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 02 décembre 1982, n° 318, modifié en dernier lieu le 4 mai 1998 par acte de M<sup>e</sup> Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 22 juillet 1998, n° 533.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Charles Duro, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Maître Karine Mastinu, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Maître Lionel Bonifazzi, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'objet social de la société de société holding de 1929 en société de participations financières et modification subséquente des articles 3 et 12 des statuts;
2. Changement de la dénomination sociale de WORLD HOLDING COMPANY S.A. en WORLD COMPANY S.A. et modification subséquente de l'article premier des statuts;
3. Divers.

*Constatation de la validité de l'assemblée*

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

*Délibération*

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société de sorte qu'elle ne sera plus soumise au régime au régime fiscal des sociétés holding de 1929 mais au droit commun applicable aux sociétés de participations financières.

Suite à ce qui précède, les nouveaux articles 2 et 12 des statuts seront libellés comme suit:

« **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

« **Art. 12.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de WORLD HOLDING COMPANY S.A. en WORLD COMPANY S.A..

Suite à ce qui précède, l'article premier des statuts sera libellé comme suit.

« **Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société sous la forme d'une société anonyme, sous la dénomination WORLD COMPANY S.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous Notaire, la présente minute.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Signé: C. Duro, K. Mastinu, L. Bonifazzi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2007, Relation: LAC/2007/37926. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008005995/211/77.

(080000790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.

---

**Tamweelview S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 66.944.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la Société en date du 5 décembre 2007 que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- Election d'un nouvel administrateur pour une durée de 6 ans à compter du 29 novembre 2007:

Mr Martin Schwarzburg, né à Dessau, Allemagne, le 11 octobre 1971, demeurant professionnellement au 125 Corniche Road, P.O. Box 3600, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis.

- Démission de l'administrateur suivant à compter du 29 novembre 2007

Mr Abdulla Mohamed Khalifa Mohamed Al Kindi, né à Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, le 1<sup>er</sup> janvier 1962, demeurant professionnellement au 125 Corniche Road, P.O. Box 3600, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TAMWEELVIEW S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur -délégué

Signatures

Référence de publication: 2008005812/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07314. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Huhtalux Supra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 46.698.626,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 98.011.

Il résulte de la décision de l'associé unique en date du 29 novembre 2007 de la société HUHTALUX SUPRA S.à r.l. que l'associé a pris les décisions suivantes:

1. Démission des Gérants suivant en date du 29 novembre 2007:

Monsieur Patrick van Denzen, né le 20 février 1971 à Geleen, Pays-Bas demeurant à 13, rue Rudy Herber, L-1746 Howald Luxembourg en qualité de Gérant de la société.

Madame Lutgarde Françoise Denys, née le 29 décembre 1967 à Oostende, Belgique demeurant à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Gérant de la société.

2. Nomination des nouveaux Gérants pour une durée indéterminée à compter du 29 novembre 2007:

Monsieur Martinus Weijermans, né le 26 août 1970 à s-Gravenhage, Pays-Bas, demeurant à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en qualité de Gérant de la société.

Monsieur Frank Hans Hofenbetzer, né le 2 octobre 1961 à Cologne, Allemagne, demeurant à Bad Bertricher Str. 6-9, 56859 ALF, Allemagne en qualité de Gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HUHTALUX SUPRA S.à r.l.

M. Dijkerman

Gérant

Référence de publication: 2008005813/683/26.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01791. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Etoile Promotions "D" S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 60.632.

L'an deux mille sept, le vingt-neuf novembre

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ETOILE PROMOTIONS «D» S.A. (la «Société»), une société anonyme constituée et existante sous les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis L-1637 Luxembourg, 30, rue Goethe, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 60.632, constituée originellement sous forme de société à responsabilité limitée dénommée ETOILE PROMOTIONS «D» suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 août 1997, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n ° 671 en date du 1<sup>er</sup> décembre 1997,

dont les statuts ont été modifiés (forme juridique) suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n ° 525 en date du 4 avril 2007.

L'assemblée est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Madame Bouchra Akhertous, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, 14, rue du Marché aux Herbes, qui désigne comme secrétaire Madame Renée Wagner-Klein, employée privée, demeurant professionnellement à Pétange, 81, rue J-B Gillardin, qui choisi comme scrutateur Monsieur Pascal Wagner, comptable, demeurant professionnellement à Pétange, 81, rue J-B Gillardin.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-huit euros (38,- €) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-huit mille euros (38.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par l'actionnaire unique et par les membres du Bureaux restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. L'actionnaire unique, déclare avoir eu connaissance de l'ordre du jour. Se considérant comme réuni en assemblée générale extraordinaire, il prie le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

II. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

- 1.- Transfert du siège social.
- 2.- Démission de trois administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes de la prédictée société, avec décharge à leur accorder pour l'accomplissement de leurs mandats.
- 3.- Création de différentes classes d'administrateurs divisés en administrateur(s) A et administrateur(s) B.
- 4.- Clause prévoyant que la Société sera engagée par la seule signature d'un administrateur A pour toutes les décisions concernant la gestion journalière de la Société et que la Société sera engagée par les signatures conjointes d'un administrateur A et d'un administrateur B pour toutes les décisions n'entrant pas dans le cadre de la gestion journalière de la Société, incluant mais non limité à, pour autant qu'excédant cinquante mille euros (EUR 50.000,-), tout contrat, tout appel de fonds, toute signature de document de sûreté, l'ouverture de compte bancaire, tout mouvement de fonds des comptes bancaires de la Société à une partie tierce, l'acquisition ou la vente d'actif, et l'utilisation de fonds mis à la disposition de la Société.
- 5.- Nomination des administrateurs A et de l'administrateur B de la Société et du commissaire aux comptes pour une durée de six ans.
- 6.- Modification des articles six et dix des statuts.

*Première résolution*

Il est décidé de transférer le siège social de la Société.

L'adresse du siège est fixée à 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Il est décidé d'accepter à partir de ce jour les démissions de:

I) de leur fonction d'administrateur:

- a) Monsieur Willy Hein, indépendant, demeurant à Luxembourg.
- b) Monsieur Armand Hein, demeurant à L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.
- c) Madame Anne Gros, employée privée, demeurant à L-1420 Luxembourg, 115, avenue Gaston Diderich.

II) de sa fonction d'administrateur-délégué:

Monsieur Willy Hein, prédit.

III) de sa fonction de commissaire aux comptes:

la société GESTATEC S.A., avec siège à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, numéro RCS B 86.750.  
et de leur accorder décharge pour l'accomplissement de leurs mandats.

*Troisième résolution*

Il est décidé de créer différentes classes d'administrateurs qui seront divisés en administrateur(s) A et administrateur(s) B.

*Quatrième résolution*

Il est décidé que la Société sera engagée par la seule signature d'un administrateur A pour toutes les décisions concernant la gestion journalière de la Société et par la signature conjointe d'au moins un administrateur A et un administrateur B pour toutes les décisions n'entrant pas dans le cadre de la gestion journalière de la Société, incluant mais non limité à, pour autant qu'excédant cinquante mille euros (EUR 50.000,-), tout contrat, tout appel de fonds, toute signature de document de sûreté, l'ouverture de compte bancaire, tout mouvement de fonds des comptes bancaires de la Société à une partie tierce, l'acquisition ou la vente d'actif, et l'utilisation de fonds mis à la disposition de la Société.

*Cinquième résolution*

Il est décidé:

a) de nommer comme nouveaux administrateurs à compter de ce jour, pour une durée de six années:

- Monsieur Pascal Wagner, comptable, né le 8 février 1966 à Pétange avec adresse professionnelle à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin comme administrateur A de la Société,

- Monsieur John C. Jones, administrateur de société, né à Newport, Angleterre, le 10 septembre 1950, demeurant à 1 Courtenay Lodge, Courtenay Terrace, Hove BN3 2WF, Royaume-Uni est nommé comme administrateur A de la Société, ETOILE CENTURIA S.à.r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 131.999, ayant comme représentant permanent Madame Bouchra Akhertous, prédite, est nommée comme administrateur B de la Société.

b) de nommer comme nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six années le bureau comptable PASCAL WAGNER S.A., avec siège à L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin, numéro RCS B 47.269.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle en l'an 2013.

*Sixième résolution*

A la suite des résolutions susmentionnées, les articles 6 et 10 des statuts sont modifiés. Ces articles auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** La Société sera administrée par un conseil d'administration de trois membres au moins, composé d'administrateur(s) A et d'administrateur(s) B, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société et qui sont nommés pour une durée qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.»

« **Art. 10.** L'assemblée générale et/ou le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature d'un administrateur A pour les décisions concernant la gestion journalière de la Société et par la signature conjointe d'au moins un administrateur A et d'au moins un administrateur B pour toutes les décisions n'entrant pas dans le cadre de la gestion journalière de la Société, incluant mais non limité à, pour autant qu'excédant cinquante mille euros (EUR 50.000,-), tout contrat, tout appel de fonds, toute signature de documents de sûreté, l'ouverture de compte bancaire, tout mouvement de fonds des comptes bancaires de la Société à une partie tierce, l'acquisition ou la vente d'actif, et l'utilisation de fonds mis à la disposition de la Société.»

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à huit cents euros (800,- €).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la Société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signés le présent acte avec le notaire.

Signé: B. Akhertous, R. Wagner-Klein, P. Wagner, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 novembre 2007, Relation: EAC/ 2007/15452. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 décembre 2007.

A. Biel.

Référence de publication: 2008006065/203/114.

(080000947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.

---

**Uni-Global, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 38.908.

—  
*Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 6 novembre 2007*

Le Conseil d'Administration a pris note de la démission de Mesdames Fiona Frick et Florence Fradin en qualité de Dirigeant de la Sicav et ce, avec effet au 12 décembre 2007.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé de transférer, avec effet au 12 décembre 2007, le siège social de la Sicav du 9, boulevard du Prince Henri - L-1724 Luxembourg vers le 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2007.

BANQUE DE LUXEMBOURG

Investment Fund Services

M.-C. Mahy

Référence de publication: 2008005818/7/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2007, réf. LSO-CL05848. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Conventum Asset Management, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 500.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 23.959.

—  
Société Anonyme constituée le 7 Février 1986 suivant publication au mémorial C n ° 67 du 15 Mars 1986, derniers statuts modifiés en date du 15 Décembre 2005 suivant publication au Mémorial C n ° 1474 du 29 Décembre 2005.

*Extrait du procès-verbal du 21 septembre 2007 du conseil d'administration*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 9, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Luxembourg, le 12 décembre 2007.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour le Conseil d'Administration

R. Herrmann

Référence de publication: 2008005821/7/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06432. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**ILP I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.

R.C.S. Luxembourg B 122.707.

—  
Le bilan et l'annexe au 30 juin 2007, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ILP I Sàrl, Société à Responsabilité Limitée

J.-P. Verlaine / R. Thillens

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2008005835/565/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2007, réf. LSO-CL05794. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Centennial (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 120.255.

Par résolution circulaire du conseil de gérance tenu en date du 25 octobre 2007, les décisions suivantes ont été prises:  
- Transfert du siège social de la société du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, avec effet immédiat.

L'adresse du gérant Ulf Stefan Brettschneider a changé et se trouve à présent au: 35, Shelgate Road, SW11 1BA Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005824/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07475. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Spectracom Technologies Corporation of Europe Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 23.971.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille sept, le dix décembre;

Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1.- Monsieur Carlo Raths, commerçant, né à Vichten le 1<sup>er</sup> juillet 1937 (N<sup>o</sup> Matricule 19370701132), demeurant à L-3643 Kayl, 30, rue de la Forêt;

et 2.- son épouse Madame Catherine Wallendorf, femme au foyer, née à Dudelange le 23 février 1941 (No. Matricule 19410223425), demeurant à L-3643 Kayl, 30, rue de la Forêt;

Lesquels comparants ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

a) Qu'ils sont les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée SPECTRACOM TECHNOLOGIES CORPORATION OF EUROPE Sàrl (N<sup>o</sup> Matricule 19862401088), actuellement sans siège social suivant dénonciation publiée au Mémorial C de 2003, page 9.153;

inscrite au Registre aux firmes sous le numéro B 23.971;

constituée suivant acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg, en date du 24 février 1986, publié au Mémorial C numéro 125, du 16 mai 1986 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernière fois par le notaire Jean-Paul Hecnks de résidence à Luxembourg en date du 15 mai 1988, publié Mémorial C de 1988, page 27854.

b) Que d'un commun accord les prédits associés de la société à responsabilité limitée SPECTRACOM TECHNOLOGIES CORPORATION OF EUROPE Sàrl ont décidé la dissolution de ladite société avec effet immédiat, les associés étant investis chacun proparte des actifs et passifs de la société dissoute de sorte qu'il n'y a pas lieu de procéder à une liquidation.

c) Que les livres et documents sociaux seront conservés pendant une période de cinq (5) années à L-3643 Kayl, 30, rue de la Forêt.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Rath, C. Wallendorf, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette le 12 décembre 2007, Relation: EAC/2007/15630. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande au fin de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 14 décembre 2007.

C. Doerner.

Référence de publication: 2008006166/209/37.

(080000974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.

---

**Grinlux Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 76.997.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GRINLUX HOLDING S.A.*

R. Thillens / P. Richelle

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008005836/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2007, réf. LSO-CL05792. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Algerian Saudi Leasing Holdings, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 35.413.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2007.

*Pour ALGERIAN SAUDI LEASING HOLDINGS S.A.*

FIDALUX S.A.

*Le domiciliataire*

*Signature*

Référence de publication: 2008005840/565/17.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2007, réf. LSO-CL05786. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Attuale S.A., Société Anonyme Soparfi,  
(anc. Attuale Holding S.A.).**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 32.385.

L'an deux mille sept, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ATTUALE HOLDING S.A., ayant son siège social situé à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg) le 1<sup>er</sup> décembre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 8 mai 1990, n° 151, modifié en dernier lieu le 29 décembre 2005 par acte de M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 18 mai 2006, n° 975.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Maître Charles Duro, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Maître Karine Mastinu, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Maître Lionel Bonifazzi, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, par les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'objet social de la société de société holding de 1929 en société de participations financières et modification subséquente des articles 3 et 20 des statuts;

2. Changement de la dénomination sociale de ATTUALE HOLDING S.A. en ATTUALE S.A. et modification subséquente de l'article premier des statuts;

3. Divers.

*Constatation de la validité de l'Assemblée*

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour.

*Délibération*

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société de sorte qu'elle ne sera plus soumise au régime au régime fiscal des sociétés holding de 1929 mais au droit commun applicable aux sociétés de participations financières.

Suite à ce qui précède, les nouveaux articles 3 et 20 des statuts seront libellés comme suit:

« **Art. 3.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.»

« **Art. 20.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de ATTUALE HOLDING S.A. en ATTUALE S.A. Suite à ce qui précède, l'article premier des statuts sera libellé comme suit.

« **Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société sous la forme d'une société anonyme, sous la dénomination ATTUALE S.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous Notaire, la présente minute.

Lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Signé: C. Duro, K. Mastinu, L. Bonifazzi, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2007, Relation: LAC/2007/37927. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008005996/211/76.

(080000794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.

---

**Danval International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 85.946.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008005841/565/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06595. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Miromesnil Holding Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 24.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.654.

Il résulte des résolutions prises par les gérants de la Société en date du 6 décembre 2007 que le siège social de la Société est transféré du 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 3 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 6 décembre 2007.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008005843/1035/18.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07747. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Silca S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 50.398.

Le bilan et l'annexe au 28 février 2007, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature / Signature*

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2008005844/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06892. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Delta Hydrocarbons S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 124.309.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth day of November.

Before the undersigned Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting (the «Meeting») of the shareholders of DELTA HYDROCARBONS S.A., a société anonyme, having its registered office at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.309, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on January 17, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Memorial C») number 621 dated April 17, 2007. The articles of association of the Company (the «Articles») have been amended by two deeds of Maître Joseph Elvinger, prenamed, dated March 22, 2007, published in the Memorial C, number 1233 of June 21, 2007 and dated July 31, 2007, published in the Mémorial C, number 2388 of October 23, 2007.

The Meeting is presided by Dirk Leermakers, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg, who appoints Tom Storck, Avocat, residing in Luxembourg as secretary.

The Meeting designates Caroline Notté, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg as scrutineer.

The President then asks the notary to enact the following:

I. The agenda of the Meeting is the following:

1) To amend article 7.1. of the Articles, which shall read as follows:

«7.1. The Company shall be managed by a board of directors (the «Board of Directors», each individually referred to as a «Director») composed of at least three but not more than nine members as follows:

(i) three Directors shall be appointed in accordance with article 7.2. of these Articles among candidates proposed by each of DYAS B.V., 3i GROUP PLC and UPSTREAM CAPITAL PARTNERS LTD (the «First Investor Directors»);

(ii) one Director shall be appointed in accordance with article 7.2. of these Articles among candidates proposed by the Additional Shareholder which has the highest Commitment of the Commitments made by the Additional Shareholders provided that the amount of its commitment is not less than \$ 150,000,000.- (the «Additional Investor Director») and one Director may be appointed in accordance with article 7.2. and article 7.4. of these Articles (the «Second Additional Investor Director» collectively with the First Investor Directors appointed under article 7.2. (i) and the Additional Investor, the «Investor Directors»);

(iii) two Directors shall be appointed in accordance with article 7.2. of these Articles among candidates proposed by each of the Founding Executives (the «Founding Executives Director»);

(iv) one Director may be appointed and designated as chairman of the Board of Directors (the «Chairman») by the general meeting of Shareholders with the unanimous consent of the Principal Shareholders in accordance with article 13.10. of these Articles and such Director will serve as Chairman for a term of two years subject to the applicable provisions under any agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time; and

(v) one director shall be appointed in accordance with article 7.2. of these Articles with the unanimous consent of the Principal Shareholders and of the Chairman in accordance with article 13.10. of these Articles and such director shall be a resident of the Grand-Duchy of Luxembourg (the «Luxembourg Resident Director») and will serve as Luxembourg Resident Director for a term of three years subject to the applicable provisions under any agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time.

(vi) In the period commencing on the Effective Date and ending on the date of the appointment as Chairman of an individual appointed pursuant to article 7.1 (iv), and during any subsequent periods commencing on the cessation of office as Chairman of the individual appointed pursuant to article 7.1 (iv) and ending on the next appointment as Chairman of a new individual nominated pursuant to Section 7.1 (iv), the Chairman shall be determined by rotation of each meeting of the Board of Directors until the next such meeting in the following order:

i. The Director appointed upon proposal of DYAS B.V.;

ii The Director appointed upon proposal of 3i GROUP PLC;

iii. The Director appointed upon proposal of UPSTREAM CAPITAL PARTNERS.

The Directors need not be Shareholders. Except for the Director appointed in accordance with article 7.1. (iv) and article 7.1. (v), they shall be appointed for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.»

2) To amend the last sentence of article 13.10 of the Articles as follows:

«The nomination for appointment and the removal of the Chairman as well as the Luxembourg Resident Director shall require the unanimous consent of all the Principal Shareholders and, for the Luxembourg Resident Director, of the Chairman.»

3) To appoint Ms Kristel Segers, born in Turnhout, Belgium, on October 8, 1959) residing at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, for a term of three years as from the date hereof as Luxembourg Resident Director pursuant to article 7 (v) of these Articles;

#### 4) Miscellaneous.

II. The power of attorney of the represented shareholders and the number of their Shares are shown on an attendance list. This attendance list signed by the attorney-in-fact of the represented shareholders, the board of the Meeting and the undersigned notary, together with the proxies of the represented shareholders, after having been signed *ne varietur*, will remain annexed to the present deed.

III. It appears from the said attendance list, that all the Shares representing the share capital of the Company in circulation are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which have previously been communicated to the shareholders present and represented, each of them expressly declaring to acknowledge it.

IV. The shareholders, present or represented by their attorney-in-fact then decide to take the following resolutions:

##### *First resolution*

The Meeting unanimously resolves to amend article 7.1. of the articles, which shall now read as follows:

«7.1. The Company shall be managed by a board of directors (the «Board of Directors», each individually referred to as a «Director») composed of at least three but not more than nine members as follows:

(i) three Directors shall be appointed in accordance with article 7.2. of these Articles among candidates proposed by each of DYAS BV, 3i GROUP PLC and UPSTREAM CAPITAL PARTNERS LTD (the «First Investor Directors»);

(ii) one Director shall be appointed in accordance with article 7.2. of these Articles among candidates proposed by the Additional Shareholder which has the highest Commitment of the Commitments made by the Additional Shareholders provided that the amount of its commitment is not less than \$ 150,000,000.- (the «Additional Investor Director») and one Director may be appointed in accordance with article 7.2. and article 7.4. of these Articles (the «Second Additional Investor Director» collectively with the First Investor Directors appointed under article 7.2. (i) and the Additional Investor, the «Investor Directors»);

(iii) two Directors shall be appointed in accordance with article 7.2. of these Articles among candidates proposed by each of the Founding Executives (the «Founding Executives Director»);

(iv) one Director may be appointed and designated as chairman of the Board of Directors (the «Chairman») by the general meeting of Shareholders with the unanimous consent of the Principal Shareholders in accordance with article 13.10. of these Articles and such Director will serve as Chairman for a term of two years subject to the applicable provisions under any agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time; and

(v) one director shall be appointed in accordance with article 7.2. of these Articles with the unanimous consent of the Principal Shareholders and of the Chairman in accordance with article 13.10 of these Articles and such director shall be a resident of the Grand-Duchy of Luxembourg (the «Luxembourg Resident Director») and will serve as Luxembourg Resident Director for a term of three years subject to the applicable provisions under any agreement that may be entered into by the Shareholders from time to time.

(vi) In the period commencing on the Effective Date and ending on the date of the appointment as Chairman of an individual appointed pursuant to article 7.1 (iv), and during any subsequent periods commencing on the cessation of office as Chairman of the individual appointed pursuant to article 7.1 (iv) and ending on the next appointment as Chairman of a new individual nominated pursuant to article 7.1 (iv), the Chairman shall be determined by rotation of each meeting of the Board of Directors until the next such meeting in the following order:

- i. The Director appointed upon proposal of DYAS B. V.;
- ii. The Director appointed upon proposal of 3i GROUP PLC;
- iii. The Director appointed upon proposal of UPSTREAM CAPITAL PARTNERS.

The Directors need not be Shareholders. Except for the Director appointed in accordance with article 7.1. (iv) and article 7.1. (v), they shall be appointed for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.»

As a consequence of the above resolution, the Meeting unanimously resolves to insert under Section VII- Definitions the reference to the definition of the Second Additional Investor Director having the meaning ascribed to it under article 7.1. (ii) of these Articles and of the Luxembourg Resident Director having the meaning ascribed to it under article 7.1. (v) of these Articles.

##### *Second resolution*

The Meeting unanimously resolves to amend the last sentence of article 13.10. of the Articles as follows:

«The nomination/or appointment and the removal of the Chairman as well as the Luxembourg Resident Director shall require the unanimous consent of all the Principal Shareholders and, for the Luxembourg Resident Director, of the Chairman.»

##### *Third resolution*

The Meeting unanimously resolves to appoint Ms Kristel Segers, born in Turn-hout, Belgium, on October 8,1959, residing at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, for a term of three years as from the date hereof as Luxembourg Resident Director pursuant to article 7.1. (v) of the Articles.

As a result of the above resolutions, the Meeting unanimously acknowledges that the Board of Directors is composed as follows:

*As First Investors Directors:*

- Mr Johannes Tijssen as proposed by DYAS B.V.;
- Mr Antonius Johannes Albertus Maria Klomp as proposed by UPSTREAM CAPITAL PARTNERS LTD.;
- Mr Graeme Sword as proposed by 3i GROUP PLC.

*As Additional Investor Director:*

- Mr Bibhas Kumar Gangopadhyay as proposed by RELIANCE EXPLORATION AND PRODUCTION DMCC.

*As Founding Executives Directors:*

- Mr Maarten Scholten;
- Mr Walter van de Vijver.

*As Luxembourg Resident Director:*

- Ms Kristel Segers.

*As Chairman:*

- Mr Gert-Jan Kramer.

Nothing else being on the agenda, the general meeting is closed.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by surnames, given names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Follows the French version**

L'an deux mille sept, le trente novembre.

Par devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de DELTA HYDROCARBONS S.A., une société anonyme ayant son siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.309, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial C) numéro 621 du 17 avril 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés suivant deux actes reçus par Maître Joseph Elvinger, prénommé, en date du 22 mars 2007, publié au Mémorial C, numéro 1233 du 21 juin 2007 et en date du 31 juillet 2007, publié au Mémorial C, numéro 2388 du 23 octobre 2007.

L'Assemblée est présidée par Dirk Leermakers, Avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg qui nomme Tom Storck, Avocat, de résidence à Luxembourg comme secrétaire.

L'Assemblée désigne Caroline Notté, Avocat à la Cour, de résidence à Luxembourg, comme scrutateur.

Le Président demande alors au notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1) Modifier l'article 7.1. des Statuts, lequel aura désormais la teneur qui suit:

«La Société sera administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration»), chacun dénommé individuellement «Administrateur») comprenant au moins trois membres mais pas plus de neuf membres, comme suit:

(i) trois Administrateurs seront nommés conformément à l'article 7.2. de ces Statuts parmi les candidats proposés par respectivement DYAS B.V., 3i GROUP PLC et UPSTREAM CAPITAL PARTNERS LTD (les «Premiers Administrateurs Investisseurs»);

(ii) un Administrateur sera nommé conformément à l'article 7.2. de ces Statuts parmi les candidats proposés par l'Actionnaire Additionnel qui a l'Engagement le plus élevé des Engagements effectués par les Actionnaires Additionnels sous réserve de ce que le montant de cet engagement n'est pas inférieur à \$150,000,000 (l'«Administrateur Investisseur Additionnel») et un Administrateur pourrait être nommé conformément à l'article 7.2. et l'article 7.4. de ces Statuts (le «Deuxième Administrateur Investisseur Additionnel») collectivement désignés avec les Premiers Administrateurs Investisseurs sub 7.2. (i) et l'Administrateur Investisseur Additionnel, les «Administrateurs Investisseurs»);

(iii) deux Administrateurs seront nommés conformément à l'article 7.2. de ces Statuts parmi les candidats proposés par chaque Cadre Fondateur (les «Administrateurs Cadres Fondateurs»).

(iv) un Administrateur peut être nommé et désigné président du Conseil d'Administration (le «Président») par l'assemblée générale des Actionnaires avec l'accord unanime des Actionnaires Principaux conformément à l'article 13.10. de

ces Statuts et cet Administrateur occupera la fonction de Président pour une durée de deux ans sous réserve de dispositions applicables en vertu de tout contrat qui pourrait être conclu par les Actionnaires de temps à autre.

(v) un Administrateur sera nommé conformément à l'article 7.2. des Statuts avec l'accord unanime des Actionnaires Principaux et du Président conformément à l'article 13.10. de ces Statuts et tel Administrateur résidera au Grand-duché de Luxembourg (l'«Administrateur Résidant au Luxembourg») et cet Administrateur occupera la fonction d'Administrateur Résidant au Luxembourg Président pour une durée de trois ans sous réserve de dispositions applicables en vertu de tout contrat qui pourrait être conclu par les Actionnaires de temps à autre.

(vi) Durant la période commençant à la Date D'Effet et se terminant à la date de nomination comme Président d'une personne nommée conformément à l'article 7.1. (iv), et durant toute période postérieure commençant à la cessation du mandat de Président de la personne nommée conformément à la Section 7.1. (iv), et se terminant à la nomination suivante comme Président d'une nouvelle personne désignée par rotation de chaque réunion du Conseil d'Administration jusqu'à la réunion suivante selon l'ordre suivant:

- i. L'Administrateur nommé sur proposition de DYAS B.V.;
- ii. L'Administrateur nommé sur proposition de 3i GROUP PLC;
- iii. L'Administrateur nommé sur proposition d'UPSTREAM CAPITAL PARTNERS.

(vii) Les Administrateurs ne doivent pas être des Actionnaires. Hormis l'Administrateur nommé conformément à l'article 7.1. (iv) et l'article 7.1. (v), ils seront élus pour une durée ne pouvant excéder six ans et seront rééligibles.»

2) Modifier la dernière phrase de l'article 13.10. des Statuts qui aura désormais la teneur qui suit:

«La désignation à la nomination et la révocation du Président ainsi que de l'Administrateur Résidant au Luxembourg nécessitera l'accord unanime de tous les Actionnaires Principaux et pour l'Administrateur Résidant au Luxembourg, du Président.»

3) Nommer Madame Kristel Segers, née à Turnhout, Belgique, le 8 octobre 1959, demeurant à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, avec effet à la date des présentes pour un mandat de trois ans comme Administrateur Résidant à Luxembourg conformément à l'article 7.1. (v) des Statuts;

4) Divers.

II. Les procurations des actionnaires représentés et le nombre de leurs Actions sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence signée par le mandataire des actionnaires représentés, le bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, avec les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur, resteront annexées au présent acte.

III. Il apparaît de la liste de présence que toutes les Actions représentant le capital social en circulation sont présentes ou représentées à la présente Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui a été préalablement communiqué au actionnaires présents ou représentés, chacun d'eux déclarant expressément le reconnaître.

IV. Les actionnaires, présents ou représentés par leur mandataire décident ensuite de prendre les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier l'article 7.1. des Statuts, lequel aura désormais la teneur qui suit:

«La Société sera administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration»), chacun dénommé individuellement «Administrateur») comprenant au moins trois membres mais pas plus de neuf membres, comme suit:

(i) trois Administrateurs seront nommés conformément à l'article 7.2. de ces Statuts parmi les candidats proposés par respectivement DYAS B.V., 3i GROUP PLC et UPSTREAM CAPITAL PARTNERS LTD (les «Premiers Administrateurs Investisseurs»);

(ii) un Administrateur sera nommé conformément à l'article 7.2. de ces Statuts parmi les candidats proposés par l'Actionnaire Additionnel qui a l'Engagement le plus élevé des Engagements effectués par les Actionnaires Additionnels sous réserve de ce que le montant de cet engagement n'est pas inférieur à \$150,000,000 (l'«Administrateur Investisseur Additionnel») et un Administrateur pourrait être nommé conformément à l'article 7.2. et l'article 7.4. de ces Statuts (le «Deuxième Administrateur Investisseur Additionnel») collectivement désignés avec les Premiers Administrateurs Investisseurs sub 7.2. (i) et l'Administrateur Investisseur Additionnel, les «Administrateurs Investisseurs»;

(iii) deux Administrateurs seront nommés conformément à l'article 7.2. de ces Statuts parmi les candidats proposés par chaque Cadre Fondateur (les «Administrateurs Cadres Fondateurs»).

(iv) un Administrateur peut être nommé et désigné président du Conseil d'Administration (le «Président») par l'assemblée générale des Actionnaires avec l'accord unanime des Actionnaires Principaux conformément à l'article 13.10. de ces Statuts et cet Administrateur occupera la fonction de Président pour une durée de deux ans sous réserve de dispositions applicables en vertu de tout contrat qui pourrait être conclu par les Actionnaires de temps à autre.

(v) un Administrateur sera nommé conformément à l'article 7.2. des Statuts avec l'accord unanime des Actionnaires Principaux et du Président conformément à l'article 13.10. de ces Statuts et tel Administrateur résidera au Grand-duché de Luxembourg (l'«Administrateur Résidant au Luxembourg») et cet Administrateur occupera la fonction d'Administrateur Résidant au Luxembourg Président pour une durée de trois ans sous réserve de dispositions applicables en vertu de tout contrat qui pourrait être conclu par les Actionnaires de temps à autre. (vi) Durant la période commençant à la Date

D'Effet et se terminant à la date de nomination comme Président d'une personne nommée conformément à l'article 7.1. (iv), et durant toute période postérieure commençant à la cessation du mandat de Président de la personne nommée conformément à l'article 7.1. (iv), et se terminant à la nomination suivante comme Président d'une nouvelle personne désignée conformément à l'article 7.1. (iv), le Président sera désigné par rotation de chaque réunion du Conseil d'Administration jusqu'à la réunion suivante selon l'ordre suivant:

- i. L'Administrateur nommé sur proposition de DYAS B. V.;
- ii. L'Administrateur nommé sur proposition de 3i GROUP PLC;
- iii. L'Administrateur nommé sur proposition d'UPSTREAM CAPITAL PARTNERS LIMITED.

Les Administrateurs ne doivent pas être des Actionnaires. Hormis l'Administrateur nommé conformément à l'article 7.1. (iv) et l'article 7.1. (v), ils seront élus pour une durée ne pouvant excéder six ans et seront rééligibles.»

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée décide à l'unanimité d'insérer sous la section VII, la référence à la définition de Deuxième Administrateur Investisseur Additionnel, ayant le sens qui lui est donné sous l'article 7.1. (ii) de ces Statuts et d'Administrateur Résidant au Luxembourg ayant le sens qui lui est donné sous l'article 7.1. (v) de ces Statuts.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier la dernière phrase de l'article 13.10. des Statuts qui aura désormais la teneur qui suit:

«La désignation à la nomination et la révocation du Président ainsi que de l'Administrateur Résidant au Luxembourg nécessitera l'accord unanime de tous les Actionnaires Principaux et pour l'Administrateur Résidant au Luxembourg, du Président.»

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide de nommer Madame Kristel Segers, née à Turnhout, Belgique, le 8 octobre 1959, demeurant à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, avec effet à la date des présentes pour un mandat de trois ans comme Administrateur Résidant à Luxembourg conformément à l'article 7.1. (v) des Statuts.

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée acte à l'unanimité que le conseil d'administration est composé comme suit:

Comme Premiers Administrateurs Investisseurs

- M. Johannes Tijssen tel que proposé par DYAS B.V.;
- M. Antonius Johannes Albertus Maria Klomp tel que proposé par UPSTREAM CAPITAL PARTNERS LTD.;
- M. Graeme Sword tel que proposé par 3i GROUP PLC.

Comme Administrateur Investisseur Additionnel

- M. Bibhas Kumar Gangopadhyay tel que proposé par RELIANCE EXPLORATION AND PRODUCTION DMCC.

Comme Administrateurs Cadres Fondateurs

- M. Maarten Scholten;
- M. Walter van de Vijver.

Comme Administrateur Résidant au Luxembourg

- Mme Kristel Segers.

Comme Président

- M. Gert-Jan Kramer.

Plus rien de figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Leermakers, T. Storck, C. Notté, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007. LAC / 2007 / 38641. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2008006066/212/279.

(080001129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.

**Futureline Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 24.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 104.818.

Il résulte des résolutions prises par le liquidateur de la Société le 6 décembre 2007 que le siège social de la Société est transféré du 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg vers le 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 3 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 6 décembre 2007.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008005845/1035/18.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07751. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Mobile Shredding Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 98.183.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2006, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MOBILE SHREDDING LUXEMBOURG*

*Signature / Signature*

*Administrateur-délégué / Administrateur*

Référence de publication: 2008005846/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06889. - Reçu 26 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Champs Finances Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 39.131.

Le bilan et l'annexe au 30 novembre 2006, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature / Signature*

*Administrateur-délégué / Administrateur*

Référence de publication: 2008005847/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06888. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Charterhouse Poppy VI, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 369.100,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 116.782.

—  
*Extrait de la résolution du Conseil de gérance de la Société prise en date du 31 janvier 2007*

En date du 31 janvier 2007, le Conseil de gérance de la Société a décidé d'approuver et de ratifier le transfert du siège social de la Société vers l'adresse suivante: 8, rue Notre Dame L-2240 Luxembourg, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

CHARTERHOUSE POPPY VI

Signature

Référence de publication: 2008005848/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07420. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**China Garden S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5885 Hesperange, 359-363, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 76.658.

—  
**DISSOLUTION**

L'an deux mille sept, le quatre décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Man Hok Tong, commerçant-restaurateur, demeurant à L-2628 Luxembourg, 30, rue des Trévières.

Lequel comparant, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

Que la société à responsabilité limitée CHINA GARDEN S.à r.l., ayant son social à L-5885 Hesperange, 359-363, route de Thionville, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 76.658, a été constituée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors de résidence à Luxembourg en date du 22 juin 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 811 du 7 novembre 2000, dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Que le comparant Monsieur Man Hok Tong, prénommé, est et restera propriétaire de toutes les parts sociales de ladite Société.

Qu'en tant qu'associé unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

Il déclare en outre prendre à sa propre charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société CHINA GARDEN S.à r.l. et qu'il entreprendra, en les prenant personnellement à sa charge, toutes mesures requises en vue de l'engagement qu'il a pris à cet effet.

Que décharge pleine et entière est accordée au gérant technique Monsieur Ma Lap Yan, commerçant, demeurant à L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville et au gérant administratif Monsieur Man Hog Tong, prénommé pour l'exercice de leur mandat jusqu'au moment de la dissolution.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés au domicile de l'associé unique où ils seront conservés pendant cinq (5) années.

Pour les dépôts et publications à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: M. Man Hok Tong, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, LAC/2007/40054. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008005863/5770/43.

(080000303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**CEFO-I, Compagnie Européenne Financière Omega d'Investissement, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 109.588.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008005849/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06886. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Blaser et Schott Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 5, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 134.653.

STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

a comparu:

Monsieur Benjamin Marie Joseph Schott, architecte, né à Thionville (France) le 2 octobre 1972, de nationalité française, demeurant à F-57100 Thionville, 4, route de Guentrange,

agissant:

a) en son nom personnel;

b) en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Jean-Marc Jules René Blaser, architecte, né à Metz (France) le 18 juillet 1952, de nationalité française, demeurant à F-57000 Metz (France), 33, rue Charles Pêtre,

en vertu d'une procuration datée du 17 décembre 2007.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par le comparant agissant en ses dites qualités et le notaire instrumentaire restera annexée au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant agissant en ses dites qualités a requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée que les personnes ci-dessus mentionnées déclarent constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les parties ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des parts sociales ci-après créées, il est formé une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les présents statuts et par la législation luxembourgeoise afférente.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de:

BLASER ET SCHOTT LUXEMBOURG S.à r.l.

**Art. 3.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision du ou des gérants qui auront tous les pouvoirs d'adapter le présent article.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Tout associé pourra dénoncer sa participation dans la société. La dénonciation se fera par lettre recommandée envoyée aux associés et aux gérants avec un préavis de six mois avant l'échéance. L'associé désireux de sortir de la société suivra les dispositions de l'article dix des statuts.

Sans préjudice de ce qui précède, la société pourra être dissoute avant terme par une décision prise à la majorité simple du capital social.

**Art. 5.** La société a pour objet l'exploitation d'un bureau d'architectes à savoir:

- la création et la composition d'une oeuvre de construction, d'urbanisme ou d'aménagement du territoire;
- l'établissement des plans d'une telle oeuvre;
- la synthèse et l'analyse des activités diverses participant à la réalisation de l'oeuvre;
- l'assistance, la consultation et l'expertise dans les domaines susvisés;
- et toutes opérations connexes entrant dans le domaine de compétence des architectes en respect des dispositions législatives et réglementaires et des règles de déontologie fixées par l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (O.A.I.).

Elle pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement sous condition absolue de respect des dispositions législatives et réglementaires et des règles de déontologie fixées par l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-Conseils (O.A.I.).

La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'architecte et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires et règles déontologiques auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- €), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (125,- €) chacune, entièrement libérées.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

**Art. 8.** Les copropriétaires indivis de parts sociales, les nus-proprétaires et les usufruitiers sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne agréée préalablement par décision des associés, prise à la majorité simple du capital. L'agrément ne pourra être refusé que pour de justes motifs.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement transmissibles pour cause de mort, même par disposition de dernière volonté, à condition que ce soit en ligne directe ou au conjoint survivant. Tout autre bénéficiaire devra être agréé par une décision prise à l'unanimité des associés survivants. En cas de refus, le bénéficiaire devra procéder conformément à l'article dix des statuts, à l'exclusion du dernier alinéa, et sera lié par le résultat de l'expertise. Au cas où aucun associé n'est disposé à acquérir les parts au prix fixé, le bénéficiaire sera associé de plein droit.

**Art. 10.**

a) Si un associé se propose de céder tout ou partie de ses parts sociales, de même qu'aux cas prévus aux articles quatre et neuf, il doit les offrir à ses co-associés proportionnellement à leur participation dans la société.

b) En cas de désaccord persistant des associés sur le prix après un délai de deux semaines, le ou les associés qui entendent céder les parts, le ou les associés qui se proposent de les acquérir, chargeront de part et d'autre un expert pour fixer la valeur de cession, en se basant sur la valeur vénale des parts.

c) La société communique par lettre recommandée le résultat de l'expertise à tous les associés, en les invitant à faire savoir dans un délai de quatre semaines s'ils sont disposés à acheter ou à céder les parts au prix arrêté. Si plusieurs associés déclarent vouloir acquérir les parts proposées à la vente, elles seront offertes aux associés qui entendent les acquérir en proportion de leur participation dans la société. Le silence des associés pendant le prédit délai de quatre semaines équivaut à un refus.

d) Dans ce cas, l'associé qui entend les céder peut les offrir à des non-associés, étant entendu qu'un droit de préemption est encore réservé aux autres associés en proportion de leurs participations pendant un délai de deux semaines à partir de la date de la communication de l'accord avec des tiers et suivant les conditions de celui-ci. L'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales est remplacé par les articles neuf et dix des présents statuts.

**Art. 11.** La société peut, sur décision de l'assemblée générale, prise à la majorité du capital social, procéder au rachat de ses propres parts sociales au moyen de réserves libres ainsi qu'à leur revente. Ces parts sociales, aussi longtemps qu'elles se trouvent dans le patrimoine de la société, ne donnent droit ni à un droit de vote, ni à des dividendes, ni à une part du produit de la liquidation et elles ne sont pas prises en considération pour l'établissement d'un quorum. En cas de revente, la société procédera suivant les dispositions de l'article dix.

**Art. 12.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés, révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Les gérants ont le droit, mais seulement collectivement et à l'unanimité, de déléguer partie de leurs pouvoirs à des fondés de pouvoirs et ou à des directeurs.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 15.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions ayant pour objet une modification des statuts pourront également être prises à la majorité simple du capital social. Les dispositions y afférentes des articles 194 et 199 de la loi sur les sociétés commerciales ne trouveront donc pas application.

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 17.** Chaque année, le trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

**Art. 18.** L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, résultant des comptes annuels, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal, jusqu'à ce que celui-ci atteigne le dixième du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

**Art. 19.** En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation sera faite par les gérants en exercice, à moins que l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement, le premier exercice commence le jour de la constitution et finira le trente-et-un décembre de l'an deux mille sept.

#### *Souscription et libération*

Ces parts ont été souscrites comme suit:

	parts
1.- Par Monsieur Benjamin Schott, le comparant sub 1) . . . . .	24
2.- Par Monsieur Jean-Marc Blaser, le comparant sub 2) . . . . .	76
Total: cent parts sociales . . . . .	100

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de 12.500,- Euros (douze mille cinq cents Euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée par la suite, ont été remplies.

#### *Frais*

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme approximative de mille deux cents euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

L'adresse de la société est fixée à L-4081 Esch-sur-Alzette, 5, rue Dicks.

Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

1) Monsieur Benjamin Marie Joseph Schott, architecte, né à Thionville (France) le 2 octobre 1972, de nationalité française, demeurant à F-57100 Thionville, 4, route de Guentrange.

2) Monsieur Jean-Marc Jules René Blaser, architecte, né à Metz (France) le 18 juillet 1952, de nationalité française, demeurant à F-57000 Metz (France), 33, rue Charles Pêtre.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par leur signature individuelle.

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant agissant en ses dites qualités au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant en ses dites qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Schott, B. Moutrier.

Enregistré à Esch/Al. le 24 décembre 2007, Relation: EAC/2007/16394. — Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): M.Oehmen.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 janvier 2008.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2008006035/272/148.

(080000924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.

**Sheffield S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.561.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2007.

SHEFFIELD S.A.

M. Dijkerman / L. Denys

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008005850/683/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06475. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Boroo Gold S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.742.

DISSOLUTION

In the year two thousand and seven, on the fifth day of December.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

AGR LIMITED, a company existing and governed under the laws of the British Virgin Islands and with its registered office at Ramasco Place, Wickhams Cay 1, PO Box 3140, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, duly represented by Ms. Charou Anandappane, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on December 5, 2007 (the Parent).

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder, acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state that:

- the Parent holds all the shares in BOROO GOLD S.A., a public limited liability company (société anonyme), organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 88.742 (the Company);
- the Parent, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, hereby resolves to proceed with the dissolution of the Company with effect from today;
- the Parent assumes the role of liquidator of the Company;
- the Parent has full knowledge of the articles of association of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;
- the closing financial statement of the Company for the period from January 1, 2007 through November 30, 2007 is approved;
- the Parent grants full discharge to the directors of the Company for their respective mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting;

- the Parent grants full discharge to the auditor of the Company for its mandate from the date of its appointment up to the date of the present meeting;
- the Parent as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Parent is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any as yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself;
- the Parent shall perform, register, execute or undertake any other step required in order to transfer to it all the assets and/or all outstanding liabilities (if any) of the Company;
- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed; and
- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le cinquième jour du mois de Décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

AGR LIMITED, une société à responsabilité limitée organisée selon les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Ramasco Place, Wickhams Cay 1, PO Box 3140, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, dûment représentée par Charou Anandappane juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration émise le 5 décembre 2007 (la Société Mère).

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- la Société Mère détient toutes les parts sociales de BOROO GOLD S.A., une société anonyme organisée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, enregistrée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 88.742 (la Société);
- la Société Mère, en sa qualité d'associé unique de la Société et bénéficiaire économique finale de l'opération, décide de procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat;
- la Société Mère assume le rôle de liquidateur de la Société;
- la Société Mère a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de la Société;
- le bilan de clôture de la Société pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 30 novembre 2007 est approuvé;
- la Société Mère accorde décharge pleine et entière aux administrateurs de la Société pour leurs mandats à compter de la date de leurs nominations respectives jusqu'à la date de la présente assemblée;
- La Société Mère accorde décharge pleine et entière au commissaire de la Société pour son mandat à partir de la date de sa désignation jusqu'à la date de l'assemblée de ce jour;
- la Société Mère, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que la Société Mère est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;
- la Société Mère accomplira, enregistrera, exécutera ou entreprendra tout autre étape requise afin de transférer à elle-même tout l'actif et/ou passif impayé de la Société;
- partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée; et
- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, certifie par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte a été créé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Anandappane, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, LAC/2007/40516. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008006069/5770/92.

(080001114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.

---

**Charterhouse Dragon II, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 313.700,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 117.701.

---

*Extrait de la résolution du Conseil de gérance de la Société prise en date du 31 janvier 2007*

En date du 31 janvier 2007, le Conseil de gérance de la Société a décidé d'approuver et de ratifier le transfert du siège social de la Société vers l'adresse suivante: 8, rue Notre Dame L-2240 Luxembourg, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

CHARTERHOUSE DRAGON II

Signature

Référence de publication: 2008005851/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07419. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**EECF Gamma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.756.

---

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EECF GAMMA S.à r.l.*

MidEuropa

M. Bogers

Gérant

Référence de publication: 2008005852/1084/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06592. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**EECF Gamma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.756.

---

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EECF GAMMA S.à r.l.  
MidEuropa  
M. Bogers  
Gérant

Référence de publication: 2008005853/1084/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06587. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Charterhouse Poppy I, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 37.000,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 116.733.

—  
*Extrait de la résolution du Conseil de gérance de la Société prise en date du 31 janvier 2007*

En date du 31 janvier 2007, le Conseil de gérance de la Société a décidé d'approuver et de ratifier le transfert du siège social de la Société vers l'adresse suivante: 8, rue Notre Dame L-2240 Luxembourg, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

CHARTERHOUSE POPPY I

Signature

Référence de publication: 2008005854/250/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07433. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Wigwam Solutions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1831 Luxembourg, 5, rue de la Tour Jacob.

R.C.S. Luxembourg B 86.586.

—  
Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005868/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL04081. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Secura Electronic Holding A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 38.319.

—  
Le bilan et l'annexe légale au 31 juin 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005869/664/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, réf. LSO-CL05628. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080000008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Pegasus Management Holdings, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 64.001.

Le bilan des comptes consolidés au 31 octobre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2007.

PEGASUS MANAGEMENT HOLDINGS

EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008005888/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, réf. LSO-CL06169. - Reçu 74 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080000404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Arc Constructions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4742 Pétange, 81A, rue des Jardins.

R.C.S. Luxembourg B 46.923.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005871/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2007, réf. LSO-CK08427. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080000007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Ima Pharm Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9780 Wintrange, 66B, route de Lullange.

R.C.S. Luxembourg B 98.456.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005872/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL04085. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080000006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Dyma Concept S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9780 Wintrange, 66B, route de Lullange.

R.C.S. Luxembourg B 96.161.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005874/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL04089. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080000005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

**Esim Tres S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 113.493.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008005900/1035/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07696. - Reçu 28 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Polo Top Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R.C.S. Luxembourg B 117.901.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005875/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, réf. LSO-CL05631. - Reçu 18 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**High Field Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R.C.S. Luxembourg B 85.406.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005877/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, réf. LSO-CL05632. - Reçu 18 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Epic Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R.C.S. Luxembourg B 85.535.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008005879/664/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2007, réf. LSO-CL05633. - Reçu 18 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Esim Bis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 113.492.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008005905/1035/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2007, réf. LSO-CL07634. - Reçu 26 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Naet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 47.518.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008005880/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07219. - Reçu 32 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Ter Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 62.283.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008005881/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07221. - Reçu 32 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**E. Miroglio S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 49.597.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008005882/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2007, réf. LSO-CL07224. - Reçu 46 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080000410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 janvier 2008.

---

**Bertelsmann Capital Investment (SA) SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R.C.S. Luxembourg B 128.114.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth of October.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting (hereafter the Meeting) of the shareholders of BERTELSMANN CAPITAL INVESTMENT (SA) SICAR, a public limited company (société anonyme) organised as a société d'investissement en capital à risque having its registered office at 45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 128.114, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated May 10, 2007, published in the Mémorial N ° 1292 on June 28, 2007 (the Company).

The Meeting begins at 14.30 o'clock and is chaired by Mrs Alexandra von Neuhoff von der Ley attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Eugène Tchen, attorney-at-law, residing in Bruxelles.

The Meeting elects as Scrutineer of the Meeting Corinne Petit, private employee, residing in Luxembourg (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. It appears from an attendance list established and it is certified by the members of the Bureau that ninety-nine thousand two hundred and fifty (99,250) Class A Shares and seven hundred and fifty (750) Class B Shares, all in registered form without par value and fully paid-up which represent the entirety of the share capital of the Company of one million euro (EUR 1,000,000.-) are duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, the shareholders represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by all the shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.

III. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. waiver of convening notices;
2. amendment of article 1.2 of the articles of association of the Company;
3. amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company;
4. renumbering of article 8.2 and 8.3 of the articles of association of the Company
5. renumbering of article 11.1 of the articles of association of the Company;
6. amendment of article 12.2 of the articles of association of the Company;
7. amendment of article 13.2 of the articles of association of the Company;
8. renumbering of article 13.4, 13.5, 13.6 and 13.8 of the articles of association of the Company;
9. amendment of article 13.6 (e) of the articles of association of the Company;
10. renumbering of article 14.1 of the articles of association of the Company;
11. renumbering of article 15.1 and 15.2 of the articles of association of the Company;
12. amendment of article 27.1 of the articles of association of the Company;
13. amendment of article 28 of the articles of association of the Company;
14. renumbering of article 28.4 of the articles of association of the Company;
15. amendment of article 30.3 of the articles of association of the Company; and
16. amendment of article 32 of the articles of association of the Company.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the Meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The Meeting waives any legally applicable convening notices.

*Second resolution*

The Meeting resolves to amend article 1.2 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«1.2 For German tax purposes and provided the German Investment Tax Act is applicable at all, (...)»

*Third resolution*

The Meeting resolves to amend article 5.1 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«5.1 The Company is constituted for a limited duration of seven years from the date of incorporation of the Company and may be extended for up to three additional one year periods at the discretion of the Board of Directors, (...)»

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to renumber articles 8.2 and 8.3 of the English version of the articles of association of the Company without changing its content, which will henceforth read as follows:

«8.2 The Board of Directors shall have the power to impose such restrictions (...) notably of ensuring

a) that no Shares in the Company are acquired or held by

(i) any person in breach of these Articles (...), or

(ii) any person in circumstances which in the opinion of the Board of Directors might result in the Company incurring any liability to taxation or suffering any other pecuniary disadvantage which the Company might not otherwise have incurred or suffered;

b) that

(i) an individual/natural person or

(ii) an entity not having own legal personality, (...), becomes a shareholder;

c) that the number of shareholders does not exceed 30; and

d) that Company will be recognized as Spezial-Investmentvermögen (...).

8.3 For such purposes the Board of Directors may:

a) decline to issue any Share (...);

b) at any time require any person whose name is entered (...); and

c) where it appears to the Company that any person, who is precluded (...).»

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to renumber article 11.1 of the English version of the articles of association of the Company without changing its content, which will henceforth read as follows:

«11.1 (...) If a Shareholder fails to (...), such Shareholder (a Defaulting Shareholder) shall be in default and shall:

a) continue to pay (...); and

b) indemnify the Company (...); and

c) for as long as it fails to remedy (...); and

d) cooperate with and consent to a decision (...).

11.2 Nothing contained herein shall (...).»

*Sixth resolution*

The Meeting resolves to amend article 12.2 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«12.2 A Shareholder who wishes to transfer its Shares (the Transferor) to a proposed transferee (which shall qualify as a «well-informed investor» as per article 2 of the SICAR Law) which is not its Affiliate (the Transferee), shall give notice of such intention to the Board of Directors (...).»

*Seventh resolution*

The Meeting resolves to amend article 13.2 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«13.2 The Net Asset Value will be expressed in Euro and shall be determined by the Administration Agent and supervised by the Board of Directors on the basis of the foreseeable realisation value of the underlying assets of the Company as provided by the Board of Directors on each valuation day in accordance with the valuation guidelines indicated below by aggregating the value of all assets of the Company and deducting all liabilities of the Company.»

*Eighth resolution*

The Meeting resolves to renumber article 13.4, 13.5, 13.6 and 13.8 of the English version of the articles of association of the Company without changing its content, which will henceforth read as follows:

«13.4 The Net Asset Value per Share of one Class on a valuation day equals the Net Asset Value (...).

A. The assets of the Company shall be deemed to include:

a) all cash on hand or on deposit, which may be held (...);

b) all bills and demand notes and (...);

c) all bonds, time notes, shares, (...);

d) all stocks, stock dividends, (...);

e) all interest accrued on any interest bearing securities

f) the primary expenses of the Company (...); and

g) all other assets of every kind and nature, (...).

13.4 The valuation of such assets shall be calculated in the following manner:

- a) the value of any cash on hand (...);
  - b) the value of transferable securities listed or dealt (...);
  - c) the securities not quoted or dealt in on a stock exchange or (...); and
  - d) all other assets shall be assessed on the basis of the foreseeable realisation value (...);
- in each case in accordance with valuation principles (...).

13.6 The liabilities of the Company shall be deemed to include:

- a) all loans, bills and accounts payable;
- b) all accrued or payable administrative expenses, (...);
- c) all known liabilities, present and future, (...);
- d) an appropriate provision for future taxes based on (...);
- e) the Establishment Costs, up to an amount of (...); and
- f) all other liabilities of the Company (...).

13.7 (...).

13.8 For the purpose of this Article:

- a) Shares in respect of which (...);
- b) Shares of the Company to be redeemed under Article fifteen (15) (...);
- c) outstanding commitments shall (...);
- d) all investments, cash balances and other assets of the Company (...); and
- e) effect shall be given on any valuation day to (...).»

*Ninth resolution*

The Meeting resolves to amend article 13.6 (e) of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«13.6 (e) the Establishment Costs, up to an amount of five hundred thousand euro (500,000.- EUR); and (...).»

*Tenth resolution*

The Meeting resolves to renumber article 14.1 of the English version of the articles of association of the Company without changing its content, which will henceforth read as follows:

«14.1 The Board of Directors may temporarily suspend the calculation (...):

- a) any period when, in the reasonable opinion of the Board (...); or
- b) any period when any of the principal stock exchanges (...); or
- c) the existence of any state of affairs which constitutes (-); or
- d) any breakdown in, or restriction in the use of, (...).»

*Eleventh resolution*

The Meeting resolves to renumber article 15.1 and 15.2 of the English version of the articles of association of the Company without changing its content, which will henceforth read as follows:

«15.1 Redemption of Shares at the sole discretion of (...).

- a) Unless otherwise provided for in these Articles (...).
- b) The payment of the redemption price (...).
- c) Any redemption for consideration in kind (...).
- d) Redemption of Shares shall be made at a price, (...).

15.2 Other cases of redemption of Shares by the Company.

Without prejudice to (i) the above, and (ii) the right of the Company (...):

- a) such Shareholder ceases to be a «Well-informed Investor» (...); or
  - b) in the event that a Shareholder is declared bankrupt, (...).
- (...).»

*Twelfth resolution*

The Meeting resolves to amend article 27.1 of the articles of association of the Company, by inserting the reference «section 6.5 of» before «the Information Memorandum».

*Thirteenth resolution*

The Meeting resolves to amend article 28 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«28.1 The Company shall enter into a Depositary Bank Agreement with (...). The Custodian shall assume towards the Company and the Shareholders the responsibilities set out in the SICAR Law (notably in articles 8 and 9 of the SICAR Law), the Depositary Bank Agreement and (...).

28.2 The Custodian shall assume the liability, and be responsible in accordance with Luxembourg regulations and with the Depositary Bank Agreement, for the safekeeping of all the assets of the Company.

(...)

28.5 The Depositary Bank Agreement may be terminated

28.6 The Custodian will receive an annual fee (...), payable at such rates and frequencies as defined between the parties and detailed in the Depositary Bank Agreement.

28.7 In the event of termination of the Depositary Bank Agreement or (...).

(...).»

*Fourteenth resolution*

The Meeting resolves to renumber article 28.4 of the English version of the articles of association of the Company without changing its content, which will henceforth read as follows:

«28.4 The Custodian shall moreover ensure that:

- a) the subscription proceeds of Shares (...);
- b) in transactions involving the assets (...); and
- c) the income of the Company is applied (...).»

*Fifteenth resolution*

The Meeting resolves to amend article 30.3 of the articles of association of the Company, by replacing the existing cross-reference to article 29 by a cross-reference to article 27.

*Sixteenth resolution*

The Meeting resolves to amend certain definitions within article 32 of the articles of association of the Company, which will henceforth read as follows:

«Administration Agent»: the administration agent of the Company, or any successor administration agent thereto;

(...)

«Class or Classes»: includes each of the Class A Shares and the Class B Shares and any further Class of Shares issued by the Company in accordance with the 1915 Law;

(...)

«Custodian»: shall mean the custodian bank appointed in accordance with article 8 of the SICAR Law or any successor custodian thereto;»

«Depositary Bank Agreement»: shall mean the agreement between the Company and the Custodian as amended, supplemented or otherwise modified from time to time;

«Distribution»: (...)

(...)

«Net Asset Value»: the net asset value of the SICAR as determined by the Administration Agent and supervised by the Board of Directors on the basis of the foreseeable realisation value of the underlying assets of the SICAR as provided by the Board of Directors pursuant to article 5 of the SICAR Law and calculated in accordance with the provisions of Article thirteen (13);

(...).»

There being no further business on the agenda, the Chairman adjourns the meeting at 15:00 o'clock.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German version; at the request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and German version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames,

civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Folgt die deutschsprachige Fassung:**

Dreissigster Tag des Monats Oktober im Jahre zweitausendundsieben.

Vor mir, der Maître Martine Schaeffer, Notarin mit Sitz in Luxemburg.

Wird eine außerordentliche Hauptversammlung (nachstehend Versammlung genannt) der Gesellschafter der BERTELSMANN CAPITAL INVESTMENT (SA) SICAR, einer Aktiengesellschaft (société anonyme) in Form einer société d'investissement en capital à risque mit Sitz in 45, boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxemburg, eingetragen beim Luxemburger Handels -und Gesellschaftsregister unter Nummer B 128.114, gegründet nach Maßgabe einer Urkunde des unterzeichnenden Notars vom 10. Mai 2007, veröffentlicht im Mémorial N ° 1292 am 28. Juni 2007 (die Gesellschaft), abgehalten.

Die Versammlung beginnt um 14:30 Uhr unter dem Vorsitz von Frau Alexandra von Neuhoff von der Ley, Rechtsanwalt in Luxemburg.

Der Vorsitzende bestellt Herr Eugène Tchen, Rechtsanwalt zum Schriftführer der Versammlung, wohnhaft in Brüssel.

Zum Stimmzähler der Versammlung wählt die Versammlung Frau Corinne Petit, wohnhaft in Luxemburg (der Vorsitzende, der Schriftführer und der Stimmzähler werden nachstehend gemeinsam das Bureau genannt).

Nach Bildung des Bureaus erklärt und bittet der Vorsitzende den Notar, wie folgt zu Protokoll zu nehmen:

I. Aus einer von den Bureau-Mitgliedern erstellten und bestätigten Anwesenheitsliste geht hervor, dass neunundneunzigtausendzweihundertfünfzig (99,250) Class A Aktien sowie siebenhundertfünfzig (750) Class B Aktien, alle Namenspapiere ohne Nennwert und voll eingezahlt, die zusammen das Aktienkapital der Gesellschaft in Höhe von einer Million Euro (EUR 1.000.000,-) bilden, bei der Versammlung ordnungsgemäß vertreten sind; damit ist die Versammlung ordnungsgemäß konstituiert und kann die nachfolgend wiedergegebenen Tagesordnungspunkte verhandeln, wobei die bei der Versammlung vertretenen Gesellschafter sich ohne vorherige Einladungen darauf geeinigt haben, nach Prüfung der Tagesordnung zusammenzutreffen.

Die Anwesenheitsliste, die von allen bei der Versammlung vertretenen Gesellschaftern, den Mitgliedern des Bureaus und dem Notar unterzeichnet wird, wird dieser Urkunde zusammen mit den Vollmachten, die bei den Registrierbehörden einzureichen sind, beigelegt.

II. Die Tagesordnung hat den folgenden Wortlaut:

1. Verzicht auf Einberufung;
2. Abänderung von Artikel 1.2 der Satzung der Gesellschaft;
3. Abänderung von Artikel 5.1 der Satzung der Gesellschaft;
4. Neunummerierung von Artikel 8.2 und 8.3 der Satzung der Gesellschaft
5. Neunummerierung von Artikel 11.1 der Satzung der Gesellschaft;
6. Abänderung von Artikel 12.2 der Satzung der Gesellschaft;
7. Abänderung von Artikel 13.2 der Satzung der Gesellschaft;
8. Neunummerierung von Artikel 13.4, 13.5, 13.6 and 13.8 der Satzung der Gesellschaft;
9. Abänderung von Artikel 13.6 (e) der Satzung der Gesellschaft;
10. Neunummerierung von Artikel 14.1 der Satzung der Gesellschaft;
11. Neunummerierung von Artikel 15.1 and 15.2 der Satzung der Gesellschaft;
12. Abänderung von Artikel 27.1 der Satzung der Gesellschaft;
13. Abänderung von Artikel 28 der Satzung der Gesellschaft;
14. Neunummerierung von Artikel 28.4 der Satzung der Gesellschaft;
15. Abänderung von Artikel 30.3 der Satzung der Gesellschaft; und
16. Abänderung von Artikel 32 der Satzung der Gesellschaft.

Nach Zustimmung zur Erklärung des Vorsitzenden sowie Prüfung der Beschlussfähigkeit der Versammlung erlässt die Versammlung nach erfolgter Beratung einstimmig die folgenden Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, auf jegliche rechtlich anwendbare Einberufungsmittelung zu verzichten.

#### *Zweiter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, Artikel 1.2 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der fortan wie folgt lautet:

«1.2 Für Zwecke des deutschen Steuerrechts und für den Fall, dass das deutsche Investmentsteuergesetz Anwendung findet, (...)»

#### *Dritter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, Artikel 5.1 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der fortan wie folgt lautet:

«5.1 Die Gesellschaft ist auf eine begrenzte Dauer von sieben Jahren ab dem Zeitpunkt der Gründung der Gesellschaft errichtet, die für einen Gesamtzeitraum von bis zu drei weiteren Einjahreszeiträumen nach Ermessen des Verwaltungsrates verlängert werden kann.

(...)»

#### Vierter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Artikel 8.2 und 8.3 der Englischen Fassung der Satzung der Gesellschaft ohne inhaltliche Änderung neu zu nummerieren, der fortan wie folgt lautet:

«8.2 Das Board of Directors ist berechtigt, Einschränkungen aufzustellen, die (...) für erforderlich erachtet werden

- a) damit keine Aktien der Gesellschaft erworben oder gehalten werden von
  - (i) einer Person, die gegen die Satzung, das Information Memorandum, (...) verstößt, oder
  - (ii) einer Person, wenn dies nach Auffassung des Board of Directors (...);
- b) dass
  - (i) eine natürliche Person oder
  - (ii) eine Person ohne Rechtspersönlichkeit, (...); Gesellschafter wird;
- c) dass die Zahl der Gesellschafter nicht 30 überschreitet; und
- d) dass die Gesellschaft als Spezial-Investmentvermögen (...).

8.3 Zu diesem Zweck kann das Board of Directors:

- a) die Ausgabe einer Aktie (...);
- b) jederzeit einer Person, die im Gesellschafterregister eingetragen ist, (...); und
- c) die Gesellschaft veranlassen, (...).»

#### Fünfter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Artikel 11.1 der Englischen Fassung der Satzung der Gesellschaft ohne inhaltliche Änderung neu zu nummerieren, der fortan wie folgt lautet:

«11.1 (...) Falls ein Gesellschafter es versäumt, (...), (ein sog. Säumiger Gesellschafter):

- a) ist dieser verpflichtet, der Gesellschaft weiterhin Verzugszins (...); und
- b) ist dieser verpflichtet, die Gesellschaft von allen Schäden, (...) freizustellen, die durch den Verzug verursacht werden; und
- c) entfällt die Stimme und das Stimmrecht des Gesellschafters (...); und
- d) hat dieser hinsichtlich der Entscheidungen des Board of Directors zu kooperieren und Beschlüssen des Board of Directors zuzustimmen, (...).

11.2 Vorstehendes berührt nicht die Verpflichtung des Säumigen Gesellschafters (...).»

#### Sechster Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Artikel 12.2 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der fortan wie folgt lautet:

«12.2 Ein Gesellschafter (der Übertragende), der über seine Aktien an ein nicht verbundenes Unternehmen (der Erwerber) (der als «Well-informed Investor» gemäß Art. 2 des SICAR Gesetzes gelten muss) verfügen möchte, hat das Board of Directors davon durch eingeschriebenen Brief zu unterrichten. (...).»

#### Siebter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Artikel 13.2 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der fortan wie folgt lautet:

«13.2 Der Net Asset Value ist in Euro anzugeben und soll vom Administration Agent unter Aufsicht des Board of Directors auf Grundlage des vorhersehbaren Verkaufswertes der Vermögensgegenstände der Gesellschaft erfolgen gemäß den Angaben des board of Directors am jeweiligen Bewertungsstichtag in Einklang mit den unten bezeichneten Bewertungsrichtlinien; dabei sind alle Werte der Vermögensgegenstände der Gesellschaft zu addieren und alle Verbindlichkeiten der Gesellschaft abzuziehen.»

#### Achter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Artikel 13.4, 13.5, 13.6 und 13.8 der Englischen Fassung der Satzung der Gesellschaft ohne inhaltliche Änderung neu zu nummerieren, der fortan wie folgt lautet:

«13.4 Der Net Asset Value pro Aktie einer Anteilkategorie am Bewertungsstichtag entspricht dem Net Asset Value (...).

A. Die Vermögensgegenstände der Gesellschaft umfassen:

- a) Alles Bargeld oder Bestände auf Bankkonten, (...);
- b) Alle Rechnungen und sonstigen Forderungsscheine (...);
- c) Alle Bonds, Time Notes, Anteile, Aktien, (...);
- d) Alle Anteile, Aktiendividenden, Bahrdividenden, (...);
- e) Alle aufgelaufenen Zinsen auf zinstragende Wertpapiere (...);
- f) Aufwendungen der Gesellschaft, soweit (...); und
- g) Alle anderen Vermögensgegenstände jeglicher Art, (...).

13.5 Die Bewertung der Vermögensgegenstände soll wie folgt erfolgen:

- a) Der Wert von Bargeld oder Beständen auf Bankkonten,
- b) Der Wert von übertragbaren Wertpapieren, die (...);
- c) Bei Wertpapiere, die nicht an einer Wertpapierbörse (...); und
- d) Alle anderen Vermögensgegenstände (...);

in jedem Fall erfolgt die Bewertung in Übereinstimmung mit

13.5 Die Verbindlichkeiten der Gesellschaft umfassen:

- a) alle Darlehen, Rechnungen und Verbindlichkeiten;
- b) alle aufgelaufenen oder zahlbaren Verwaltungsaufwendungen, (...);
- c) alle bekannten derzeitigen oder zukünftigen Verbindlichkeiten, (...);
- d) angemessene Rückstellungen für zukünftige Steuerverbindlichkeiten (...);
- e) die Gründungskosten bis zu einem Betrag (...), und
- f) alle anderen Verbindlichkeiten der Gesellschaft (...).

13.6 (...).

13.7 Für Zwecke dieses Art.:

- a) Aktien, die gezeichnet, (...);
- b) zur Einziehung nach Art. 15 bestimmte Aktien (...);
- c) ausstehende Einlagen (...);
- d) alle Investments, Cash-Bestände und anderen Vermögensgegenstände (...); und
- e) alle Erwerbe oder Veräußerungen von Wertpapieren,

#### *Neunter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, Artikel 13.6 (e) der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der fortan wie folgt lautet:

«13.6(e) die Gründungskosten bis zu einem Betrag von fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,-); und (...).»

#### *Zehnter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, Artikel 14.1 der Englischen Fassung der Satzung der Gesellschaft ohne inhaltliche Änderung neu zu nummerieren, der fortan wie folgt lautet:

«14.1 Das Board of Directors kann zeitweise die Berechnung des Net Asset Value aussetzen während:

- a) jedem Zeitraum, in dem nach abgewogener Meinung des Board of Directors (...); oder
- b) jedem Zeitraum, während dessen eine Principal Stock Exchanges (...); oder
- c) ein Notfall vorliegt, auf Grund dessen (...); oder
- d) ein Zusammenbruch oder Einschränkung (...).»

#### *Elfter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, Artikel 15.1 und 15.2 der Englischen Fassung der Satzung der Gesellschaft ohne inhaltliche Änderung neu zu nummerieren, der fortan wie folgt lautet:

«15.1 Einziehung von Aktien im freien Ermessen des Board of Directors.

- a) Soweit nicht anders in der Satzung bestimmt, (...).
- b) Das Entgelt für die Einziehung (...).
- c) Jede Einziehung gegen Sachleistung (...).
- d) Das Einziehungsentgelt wird vom Board of Directors nach (...).

15.2 Andere Fälle der Einziehung von Aktien der Gesellschaft

Ohne (i) Einschränkung des vorstehenden und (ii) dem Recht der Gesellschaft (...):

- a) falls ein Gesellschafter nicht mehr ein «Well-Informed Investor» (...); oder
- b) falls ein für insolvent erklärter Gesellschafter (...).

(...).»

#### *Zwölfter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, Artikel 27.1 der Satzung der Gesellschaft durch Einfügung des Verweises «Abschnitt 6.5 des» vordem Begriff «Information Memorandum» abzuändern.

#### *Dreizehnter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, Artikel 28.1 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der fortan wie folgt lautet:

«28.1 Die Gesellschaft soll ein Depository Bank Agreement mit einem Finanzdienstleister abschließen, (...). Der Custodian soll gegenüber der Gesellschaft und ihren Anteilseignern die Pflichten nach dem SICAR Gesetz (insbesondere nach Art. 8 und 9 des SICAR Gesetzes), dem Depository Bank Agreement und (...). (...).

28.2 Der Custodian übernimmt die Verantwortlichkeit und Haftung für die Verwahrung der Vermögensgegenstände der Gesellschaft in Übereinstimmung mit den Luxemburger Bestimmungen und dem Depository Bank Agreement.

(...)

28.5 Das Depository Bank Agreement kann mit einer Frist von 90 Geschäftstagen gekündigt werden.

28.6 Der Custodian erhält eine jährliche Vergütung (...) wie im Depository Bank Agreement bestimmt.

28.7 Im Falle einer Kündigung des Depository Bank Agreement (...).

(...).»

#### *Vierzehnter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, Artikel 28.4 der Englischen Fassung der Satzung der Gesellschaft ohne inhaltliche Änderung neu zu nummerieren, der fortan wie folgt lautet:

«28.4 Der Custodian soll darüber hinaus sicherstellen, dass:

- a) Die Zeichnungsbeträge auf Aktien (...);
- b) Dass die bei Transaktionen mit Bezug auf Vermögensgegenstände (...); und
- c) Das Einkommen der Gesellschaft (...).»

#### *Fünfzehnter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, Artikel 30.3 der Satzung der Gesellschaft durch Ersetzung des bisherigen Verweises auf Artikel 29 durch einen Verweis auf Artikel 27 abzuändern.

#### *Sechzehnter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst, verschiedene Definitionen des Artikels 32 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, der fortan wie folgt lautet:

«Administration Agent»: Der Administration Agent der Gesellschaft oder jeder Nachfolger als Administration Agent; (...)

«Class» oder «Classes»: Class A Aktien und Class B Aktien sowie eine weitere Class von Aktien der Gesellschaft, die in Einklang mit dem Loi de 1915 ausgegeben wird;

(...)

«Custodian»: die Custodian Bank, bestellt nach Art. 8 des SICAR Gesetzes und jeder Nachfolger;

«Depository Bank Agreement»: Der Vertrag zwischen der Gesellschaft und dem Custodian in der jeweils geltenden Fassung;

«Information Memorandum»: (...)

(...)

«Net Asset Value»: der Net Asset Value der Gesellschaft wie vom Administration Agent unter Aufsicht des Board of Directors bestimmt auf Grundlage des vorhersehbaren Verkaufswertes der Vermögensgegenstände der Gesellschaft gemäß den Angaben des board of Directors am jeweiligen Bewertungsstichtag in Übereinstimmung mit Art. 13 der Satzung;

(...).»

Da keine weiteren Tagesordnungsangelegenheiten zu besprechen sind, vertagt der Vorsitzende die Sitzung um 15.00 Uhr.

Die vorliegende Urkunde wurde in Luxemburg am eingangs genannten Tag erstellt.

Der unterzeichnende Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Wunsch der erschienenen Personen in englischer Sprache verfasst wird und eine deutsche Fassung abgeschlossen wird; auf Wunsch der erschienenen Personen soll die englische Fassung im Falle von Abweichungen zwischen der englischen und deutschen Version die maßgebliche Fassung sein.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. von Neuhoff von der Ley, E. Tchen, C. Petit, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2007, LAC/2007/34552. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008006029/5770/423.

(080001098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.

**Euro-MTI Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 40.117.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-et-un décembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

A comparu:

La société SASSON INTERNATIONAL HOLDINGS INC., ayant son siège social à 2nd Floor, Omarhodge Building, Wickham's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, inscrite au Registre de Commerce de Tortola, BVI sous le numéro 65672,

ici représentée par Madame Isabelle Schaefer, employée privée, demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de ladite société aux termes d'une procuration lui donnée sous seing privé en date du 19 décembre 2007.

Laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par la comparante agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentant demeurera annexée aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiquée ci-dessus, déclare être le seul associé de la société ci-après désignée et a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée EURO-MTI S.à r.l. avec siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe, a été constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 mars 1992, publié au Mémorial C de 1992 à la page 19836, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 40.117.

- Que le capital social de ladite société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune entièrement libérées.

- Que la comparante est détenteur de l'intégralité des parts sociales et a décidé de dissoudre et de liquider ladite société, celle-ci ayant cessé toute activité le 31 octobre 2007.

Un bilan de clôture a été dressé au 31 octobre 2007.

- Que partant, elle prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- Qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la société et transféré tous les actifs à son profit.

Qu'elle se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle, et réglera également les frais des présentes.

Qu'en conséquence, la liquidation de la société est achevée et celle-ci est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.

- Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la société pour l'exercice de leur mandat.

- Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. Schaefer, B. Moutrier.

Enregistré à Esch/Al., le 24 décembre 2007, Relation: EAC/2007/16392. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 janvier 2008.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2008006064/272/49.

(080000994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2008.